



Guide Municipal

Les Pavillons-sous-Bois



2020





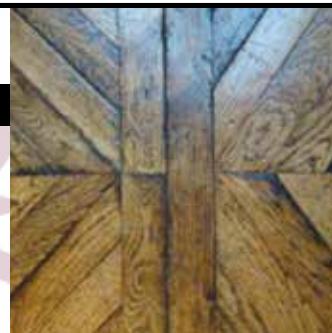
SYGI
PARTNERS

SYNDIC DE COPROPRIÉTÉS, PRÈS DE CHEZ VOUS

Tél. : 01 48 47 87 51

Courriel : sygipartners@gmail.com

Site : sygipartners.fr



ETS MANGERET SARL

ELECTROMÉNAGER - ECRANS PLATS - VENTES

● **DEPANNAGE** de tous vos appareils électroménagers (hors garantie) de grandes marques achetés ou non dans notre magasin avec des rendez-vous personnalisés.

● **VENTE** au meilleur prix télé-électroménager.

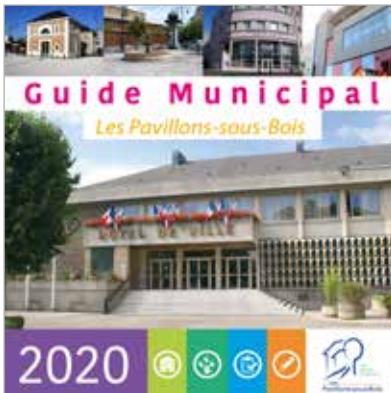
Magasin ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et le samedi après-midi de 16h à 19h

139-141, avenue Jean-Jaurès - 93320 Les Pavillons-sous-Bois

01 48 48 32 68



Le Conseil Municipal			
Le Maire			
Les adjoints au Maire			
Les conseillers municipaux délégués			
Les conseillers municipaux			
Les Pavillons-sous-Bois			
Histoire de la Ville			
Les chiffres de la Ville			
Le Grand Paris Grand Est			
Les jumelages			
La Ville à votre service			
Hôtel de ville			
Maison des services publics			
Services administratifs			
Formalités administratives	14		
Déclarations d'état civil			
Documents d'état civil			
Démarches administratives			
Cimetières			
	4	Petite enfance	
		Inscriptions	
		Structures d'accueil	
		Scolarité	19
		Écoles	
	8	Accueils du matin et du soir	
		Études dirigées	
		Adresses utiles	
		Loisirs – Sports	22
		Accueils de loisirs	
		Centres de vacances	
	12	Équipements sportifs municipaux	
		Culture	24
		Bibliothèque	
		Conservatoire	
		Espace des Arts	
		Location de salle	
		APJC	
		Emploi – Insertion	27
		Structures d'accueil	
	18	Action sociale – solidarité	29
		CCAS	
		Seniors	
		Structures d'accueil seniors	
		Associations	
		Service logement	
		Adresses et renseignements utiles	
		Santé	34
		Centre Municipal de Santé	
		Professionnels de santé	
		Environnement – cadre de vie	39
		Stationnement	
		Navette municipale	
		Services techniques – Voirie	
		Urbanisme	
		Grand Paris Grand Est : Assainissement –	
		Collectes des déchets – Plans des collectes	
		Associations	48
		Urgences	62



Pour toute communication en Mairie

Par téléphone :

01 48 02 75 75

Par courriel :

mairie@lespavillonssousbois.fr

Sur le site Internet : www.les-pavillons-sous-bois.fr

Par courrier : Madame le Maire-Conseillère Départementale

Hôtel de ville – Place Charles-de-Gaulle

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Infos légales : Guide municipal édition 2020. Supplément au magazine Les Pavillons-Infos.

Diffusion : 12000 exemplaires. Dépôt légal à parution.

Directrice de la publication : Le Maire-Conseillère Départementale

Conception, rédaction, photographie, régie publicitaire : service Communication Hôtel de ville : Tél. : 01 48 02 75 81

Infographie : Public Imprim – Tél. : 01 48 20 69 47 – Impression : RAS – Tél. : 01 39 33 01 01

Distribution : Espace Impression Tél. : 01 46 70 12 21



Katia COPPI

*Maire des Pavillons-sous-Bois
Conseillère Départementale
Vice-Présidente de l'Etablissement Public Territorial
Grand Paris Grand Est*

Contact

[Par courrier]

Mairie des Pavillons-sous-Bois
À l'attention de Madame le Maire
Place Charles-de-Gaulle
93320 Les Pavillons-sous-Bois

[Pour prendre rendez-vous]

Cabinet de Madame le Maire
Bureau n°1
Tél. : 01 48 02 75 04/05
Courriel : mairie@lespavillonssousbois.fr

[Allô Madame le Maire]

Tél. : 01 48 02 75 94
Katia COPPI **en direct**
Le premier **jeudi** du mois de 18h30 à 20h30
(sauf en août)

[Réunion de quartier]

Chaque année, la Ville organise deux sessions de réunions publiques dans les différents quartiers, à l'automne et au printemps.



Les Adjoints au Maire



Yvon ANATCHKOV
1^{er} Adjoint au Maire
délégué à la Sécurité Publique
et à la Sécurité des Bâtiments



Annick GARTNER
2^{ème} Adjointe au Maire
déléguée à la Petite
Enfance
et à la Dépendance



Marc SUJOL
3^{ème} Adjoint au Maire
délégué à la Voirie



Sophie DUBOSC
4^{ème} Adjointe au Maire
déléguée au Sport
et à la Jeunesse
(12-18 ans)



Patrick SARDA
5^{ème} Adjoint au Maire
délégué à l'Urbanisme
et au Logement



Christine GAUTHIER
6^{ème} Adjointe au Maire
déléguée au Développement
Durable,
à l'Environnement
et à la Propreté de la Ville



Serge CARBONNELLE
7^{ème} Adjoint au Maire
délégué aux Finances



Martine CUMIN
8^{ème} Adjointe au Maire
déléguée à la Santé,
aux Affaires Sociales
et aux Seniors



Jacques MENZILDJIAN
9^{ème} Adjoint au Maire
délégué aux Entreprises,
au Commerce
et à l'Artisanat



Geneviève SIMONET
10^{ème} Adjointe au Maire
déléguée à la Culture
et à la Communication

Pour toute communication avec vos élus
Courriel : mairie@lespavillonssousbois.fr
Tél. : 01 48 02 75 04/05



Les Conseillers Municipaux délégués



Jacqueline DURAND
Conseillère municipale
déléguée au Handicap



Jackie SIMONIN
Conseiller municipal délégué
à la Vie Associative et à la
Mémoire Combattante



Sabrina ASSAYAG
Conseillère municipale
déléguée à l'Insertion, à la
Mission Locale et au Projet
de Ville RSA



Philippe BOUTIGNY
Conseiller municipal délégué
aux Bâtiments Publics

Les Conseillers Municipaux de la majorité



Philippe DALLIER
Sénateur



Françoise RAYNAUD



René RAPELLIN



Thérèse HOUET



Anne-Marie LEPAGE



Nicolas MARTIN



Karine SARIKAS



Michaël BOUAZIZ



Maguy SOUM



Christian FAVIEN



Chantal TROTET



Fabrice CHOLLET



Patricia CHABAUD



Thierry DE CECCO



Laurence FOURNIER



Thierry DELORME



Brigitte SLONSKI

Les Conseillers Municipaux de l'opposition



Bernard DENY (PS)



Sandrine CALISIR (PS)



Jean-François CHLEQ (PS)



Histoire de la Ville

1905 :

Née de la séparation du territoire de Bondy le 3 janvier 1905, le nom de la ville « Les Pavillons-sous-Bois » est choisi en référence aux deux pavillons de garde de l'ancien château du Raincy.

La jeune commune commence à se développer. L'air de la campagne, et surtout les vastes terrains à bon marché, attirent des Parisiens peu fortunés et des industriels investisseurs. En 1911, de nombreux artisans sont déjà établis. La commune compte alors 3646 habitants.

1914 :

Peu avant la guerre, disparaissent les anciennes installations de l'usine de traitement des vidanges parisiennes au nord du canal de l'Ourcq, sur le secteur qui sera, plus tard, appelé "La Poudrette". Le terrain libéré demeurera longtemps quasi-désertique, posant à la commune un problème majeur de salubrité. Il ne sera définitivement réglé qu'à l'ultime fin du ^{xx}^{ème} siècle par les travaux d'extension de la zone industrielle environnante et la création d'une voie nouvelle.

Années trente :

La construction du pont de l'Europe, au-dessus du canal de l'Ourcq, ainsi que la rénovation du pont de La Forêt, vont permettre la réalisation d'une zone industrielle au nord du canal. L'augmentation de la population entraîne la création de nouveaux équipements, surtout scolaires et sportifs.

1945 et après :

La Ville a très peu souffert durant les hostilités. Elle s'installe dans une tranquillité durable, la population poursuit sa croissance, mais il faut attendre la fin des années soixante pour que soit programmée la construction d'une nouvelle mairie et de locaux destinés à la culture et aux spectacles. Ce n'est qu'à compter de la fin des années 1990 que sera traité, selon un programme d'au moins dix ans, le problème de l'assainissement, crucial dès l'origine de la Ville qui fut édifée sur des terres marécageuses où se rassemblent les eaux de ruissellement des plateaux du Raincy et de Montfermeil. L'action des associations d'histoire locale et de sauvegarde finira par obtenir l'inscription des pavillons de garde au registre du patrimoine historique. En 1986, la Ville se portera acquéreur du pavillon de l'Est et réalisera sa restauration en 1998, grâces en partie, à une



souscription publique. En 2002, le second pavillon devient enfin propriété de la Ville et est, lui aussi, restauré.

De nos jours :

Notre Ville a préservé son caractère pavillonnaire et se développe sans perdre son âme. La volonté municipale de protéger et d'améliorer la qualité de vie s'exprime par un train de mesures suivies depuis 1995, dont notamment : un nouveau plan d'occupation des sols conçus pour préserver le caractère pavillonnaire de la Ville, ainsi qu'un programme d'entretien, de rénovation, de création d'équipements et de bâtiments publics. Les berges du canal ont été réhabilitées en espace de loisirs et de promenades, des équipements publics ont été créés : la Maison des Services Publics Claude Érignac, la Salle de Sports Lino Ventura et l'implantation de nouvelles industries non polluantes constituent autant d'éléments vivifiants.

Le Projet de Rénovation Urbaine s'est concrétisé depuis plusieurs années avec la construction de logements sur le bord du Canal ainsi que la création d'une école et d'un centre commercial.

La Ville en Chiffres

Date de création de la commune : 3 janvier 1905

Nombre d'habitants à la création de la commune : 2 101

Superficie du territoire communal : 287 hectares, 71 ares, 66 centiares

Population en 2016 : 23 695 (recensement)

Densité de la population (nombre d'habitants au km²) en 2016 : 8 114,7

Superficie (en km²) : 2,9

Variation de la population : taux annuel moyen entre 2011 et 2016, en % : 1,4

Nombre de ménages en 2016 : 9 243

Sources : Insee, RP2011 et RP2016 exploitations principales en géographie au 1^{er} janvier 2019



Le Territoire du Grand Paris Grand Est

La ville des Pavillons-sous-Bois fait partie avec 13 autres communes du Territoire Grand Paris Grand Est. Il gère entre autres, la collecte des déchets, les déchèteries, l'assainissement ou encore l'urbanisme et le développement économique.

Présentation du Territoire

Grand Paris Grand Est est l'un des 11 Territoires faisant partie de la Métropole du Grand Paris. Il regroupe quatorze communes du sud-est de la Seine-Saint-Denis (Clichy-sous-Bois, Coubron, Gagny, Gournay-sur-Marne, Le Raincy, Les Pavillons-sous-Bois, Livry-Gargan, Montfermeil, Neuilly-sur-Marne, Neuilly-Plaisance, Noisy-le-Grand, Rosny-sous-Bois, Vaujours et Villemomble) et 390 000 habitants.

Gouvernance

Notre Territoire est administré par le Conseil de Territoire :

Il se compose de 80 conseillers territoriaux et est présidé par Claude Capillon, Maire de Rosny-sous-Bois.

- Les maires en sont les présidents et vice-présidents.
- Les membres du Conseil de la Métropole sont automatiquement membres du Conseil de Territoire.

La ville des Pavillons-sous-Bois est représentée par Katia Coppi, vice-présidente et quatre élus du Conseil Municipal : Philippe Dallier, Patrick Sarda, Christine Gauthier et Serge Carbonnelle.

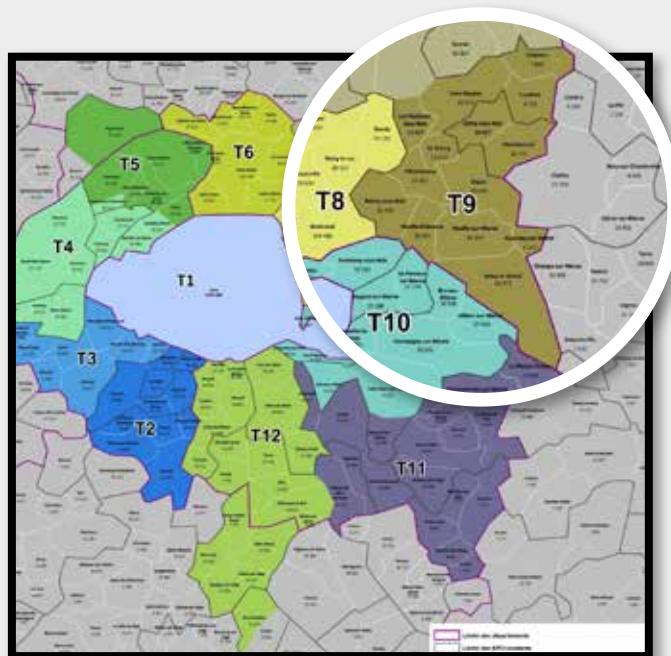
Compétences

Grand Paris Grand Est agit au quotidien et met en œuvre des services de proximité. Ces compétences ont été transférées des Villes en partie en 2016 et 2018, et plus récemment en 2019, avec les moyens financiers liés. Sans nouvel impôt et dans l'objectif de faire des économies de dépenses publiques.

Agir pour le quotidien, voilà l'objectif ! Par la collecte et la gestion de vos déchets, avec six déchèteries, par les travaux d'assainissement, par des équipements de proximité à Clichy-sous-Bois et Montfermeil (une Maison de Justice et du Droit, une Maison des services publics, une Maison de l'Habitat et une direction de l'emploi, de la formation et de l'insertion) et à Noisy-le-Grand

(Maison du Droit), Grand Paris Grand Est travaille pour vous.

Le développement économique, l'habitat, l'aménagement, les transports ou les projets de renouvellement urbain font aussi partie de ses compétences. 200 agents travaillent à la mise en œuvre de ce service public, en lien étroit avec les communes et dans le respect de leurs spécificités et de leurs intérêts.





Les jumelages

[Les Pavillons-sous-Bois/Brackley]

Présidente: Martine Dubans-Fauris

Adresse du siège: Hôtel de ville

Adresse postale: 13 bis passage Fontenoy – 93320 Les Pavillons-sous-Bois
Courriel: ajpb.martine@gmail.com **Date de création:** 1972

■ Philosophie

La vocation première de l'AJPB (Association de Jumelage Les Pavillons-sous-Bois Brackley) est de lier des contacts avec les membres du BEA Brackley European Association, soutenir et promouvoir toute initiation sportive, artistique ou culturelle commune.

■ Activités

Les rencontres annuelles entre familles ont lieu une année aux Pavillons-sous-Bois et l'année suivante à Brackley; l'hébergement se fait réciproquement dans sa famille d'accueil. Les dates sont généralement programmées en mai ou en juin et aussi en fonction des activités municipales.

Les autres activités de l'association sont plus locales, à savoir :

- animation d'un stand au Forum des Associations en fonction du thème.
- sortie d'automne au théâtre autour d'une pièce dont le thème ou le dramaturge provient du monde anglo-saxon.
- entrées à l'Espace des Arts à l'occasion de projections de films en VO-anglais sous-titrés en français.
- repas annuel au restaurant avant les fêtes de fin d'année.
- repas façon "auberge espagnole" à l'issue de l'AG annuelle en février.

Présentation de la ville de Brackley

Cette ville de 22 000 habitants est située au sud du comté de Northampton sur une superficie de 1685 acres (681,92 hectares), à une centaine de kilomètres environ au nord-ouest de Londres, à proximité du circuit automobile de Silverstone. Elle dispose d'un patrimoine architectural ancien de qualité, dont l'Hôtel de ville et l'hôpital. Elle offre au visiteur le charme typique d'une bourgade cossue de la campagne anglaise que soulignent, entre autres agréments, de jolies et fortes accueillantes auberges de tradition.

Site de Brackley Town Council :

<https://www.brackleynorthants-tc.gov.uk/>



[Les Pavillons-sous-Bois/Bragance]

Présidente: Etelvina Da Lapa

Adresse du siège: Hôtel de ville

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél.: 06 70 61 78 03/06 43 17 08 74

Date de création: 10 juin 1996 au Domus Municipalis de Bragance (engagement de jumelage)

Serment de jumelage :

16 mai 1998 à la mairie des Pavillons-sous-Bois

■ Philosophie

Favoriser toutes les formes d'échanges entre les deux villes jumelées.

■ Activités

Organisation de visites croisées entre adhérents et autorités municipales, en vue d'échanges culturels, universitaires, touristiques, sportifs, économiques à l'occasion de manifestations publiques telles que fêtes, festivals, cérémonies, assemblées et réunions officielles, etc.

- repas annuel organisé lors de l'Assemblée Générale en mars.
- une sortie : découverte, spectacle, dîner en avril-mai.
- accueil de nos amis Portugais et/ou voyage au Portugal en juin.
- participation au forum des associations.
- Fête de la châtaigne en novembre.



Présentation de la ville de Bragance

Cette ville de 40 000 habitants, proche de la frontière espagnole, se situe au nord-est du Portugal, et culmine à 660 mètres d'altitude dans la région pittoresque dite « des Trois Montagnes ». D'art et de culture romaine, elle est également un pôle économique et politique majeur de la région. La renommée de son université lui attire annuellement 9 000 étudiants. De nombreux vestiges attestent de l'origine antique de la ville qui préserve et protège ses trésors dont son prestigieux Hôtel de ville, le Domus Municipalis du XII^e siècle, son quartier médiéval et son château édifié en 1187.



[Les Pavillons-sous-Bois/Ecija]

Président : Serge Sartore

Adresse du siège : Hôtel de ville

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Adresse postale : 22 allée Robillard

93320 Les Pavillons-sous-Bois **Tél. :** 06 16 79 71 59

Courriel : ecijano@hotmail.fr

Date de création : 1996



■ Philosophie

Établir et entretenir tous les échanges et partenariats avec la ville jumelée, l'Andalousie et l'Espagne en général.

■ Réunions

À « L'auberge espagnole », le 2^e vendredi de chaque mois.

■ Activités

- Échanges entre familles françaises et espagnoles.
- Cours d'espagnol.
- Sorties diverses (en soirée ou en journée).
- Réunions à thème (aspects culturels ou historiques espagnols).
- Aide à l'organisation de stages pratiques pour étudiants.
- Participation aux fêtes locales (fête des associations, carnaval, etc.).

Présentation de la ville d'Ecija

Cette ville espagnole de 40 000 habitants se situe entre Cordoue et Séville, dans la riche vallée du Génil, affluent du Guadalquivir. Ville de caractère, joyau de la légendaire Andalousie, la « ville du soleil » possède de multiples richesses culturelles et architecturales ; le Palais Mudéjar, le Couvent de las Teresas, l'église de Santiago, valorisées par une hospitalité traditionnelle. L'église Santa Cruz abrite la Vierge del Valle, patronne de Ecija. C'est également un foyer économique engagé dans un processus de développement qui en fait un centre actif en expansion où tradition et modernité se côtoient harmonieusement.

[Les Pavillons-sous-Bois / Münstermaifeld Association Franco-Allemande Les Pavillons-sous-Bois] AFAP



Président : Bernard Colson

Vice-Présidente : Brigitte Slonski

Adresse du siège : Hôtel de ville

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Contact : Anne-Marie Lepage **Tél. :** 06 07 38 31 79

Date de création : 10 février 2018

Serment de jumelage : 19 octobre 2018 à Münstermaifeld et le 3 mai 2019 aux Pavillons-sous-Bois

■ Philosophie :

favoriser les échanges culturels, sportifs, scolaires et amicaux entre Les Pavillons-sous-Bois et Münstermaifeld.

■ Activités :

Chaque mois, soirée conviviale avec comme thème le cinéma allemand ou une conférence sur un aspect de la vie en Allemagne ou des fêtes traditionnelles allemandes.

Sorties, voyages, excursions.

Présentation de la ville de Münstermaifeld

Münstermaifeld est une petite ville de Rhénanie-Palatinat de 3500 habitants au riche passé historique, créée au Moyen-Âge, comme en témoignent sa superbe église, autrefois appartenant à un grand monastère et de nombreuses maisons historiques ainsi que des remparts près desquels on trouve en particulier une tour, anciennement habitée par un seigneur.

Située au cœur d'une région touristique, près d'anciens massifs volcaniques de la Eifel et de la vallée de la Moselle et du Rhin (classée au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO), elle offre un cadre idéal pour les randonnées ou la découverte des excellents vins de la région ainsi que des lieux culturels comme le magnifique Château d'Eltz ou l'Abbaye de Maria Laach.



Hôtel de ville

Place Charles-de-Gaulle
93320 Les Pavillons-sous-Bois

Standard: 01 48 02 75 75

Site Internet: www.les-pavillons-sous-bois.fr

Courriel: mairie@lespavillonssousbois.fr

Horaires d'ouverture

du lundi au vendredi de 9h à 12h30 (excepté pendant les vacances scolaires : fermeture à 12h) et de 13h30 à 18h.

Service Population – État Civil:

fermé le lundi matin, ouvert les samedis matins pairs.

Direction Éducation-Jeunesse et Sports:

permanences le jeudi de 18h à 19h, excepté pendant les vacances scolaires. Fermé le lundi matin et le deuxième lundi du mois toute la journée.

Service Urbanisme:

fermé au public le mardi et le jeudi.

Cabinet du Maire Katia COPPI

Bureau n° 1- Hôtel de ville

Tél.: 01 48 02 75 04/05

Fax: 01 48 02 75 70

Courriel: mairie@lespavillonssousbois.fr

Rendez-vous avec le Maire et les élus

Directeur de Cabinet: Alex Bonneau

Permanence téléphonique de Madame Le Maire

Tél.: 01 48 02 75 94

Le premier jeudi du mois de 18h30 à 20h30
(sauf au mois d'août)

Maison des Services Publics Claude Érignac

1 allée de Berlin

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30
(excepté pendant les vacances scolaires :
fermeture à 12h) et de 13h30 à 18h.

Service Action Sociale Tél.: 01 48 02 75 63

Service Logement Tél.: 01 72 59 19 21

Police Municipale Tél.: 01 48 02 75 37

Les Services Municipaux

Courriel: mairie@lespavillonssousbois.fr

■ Direction Générale des Services

Hôtel de ville **Tél.:** 01 48 02 75 10

■ État Civil – Population

Hôtel de ville **Tél.:** 01 48 02 75 18/71/72

Fax: 01 48 02 75 19

Fermé le lundi matin, ouvert les samedis
matins pairs.

■ Éducation – Jeunesse et Sports

Hôtel de ville

Tél.: 01 48 02 75 30/31/32/11/26/51/73

Permanence le jeudi de 18h à 19h excepté
pendant les vacances scolaires; fermé le lundi
matin et le deuxième lundi du mois toute la
journée.

■ Centre Communal d'Action Sociale

Maison des Services Publics Claude Érignac

Tél.: 01 48 02 75 63

■ Centre Municipal de Santé

91 avenue Aristide-Briand

Tél.: 01 72 59 19 60

■ Conservatoire Hector Berlioz

77-79 allée Danielle-Casanova

Tél.: 01 41 55 17 60

■ Maison de l'Emploi

Place de la Basoche
2 bis allée Henri-Barbusse

Tél.: 01 48 02 45 39

■ Maison de l'Insertion – Mission RSA

81 allée Pierre et Marie-Curie

Tél.: 01 41 55 16 57

■ Police Municipale

Maison des Services Publics Claude Érignac

Tél.: 01 48 02 75 37

■ Service de la Communication

Hôtel de ville

Tél.: 01 48 02 75 81

■ Service Environnement – Propreté

Hôtel de ville

Tél.: 01 48 02 75 44/53/93

■ Service Fêtes et Cérémonies –

Location de Salles

Hôtel de ville

Tél.: 01 48 02 75 60

■ Service Logement

Maison des Services Publics Claude Érignac

1 allée de Berlin

Tél.: 01 72 59 19 21

■ Service de Soins Infirmiers à Domicile – SSIAD

8 allée de Bragance

Tél.: 01 48 02 21 21

■ Services Techniques

Hôtel de ville

Tél.: 01 48 02 75 44/53/93

■ Service Urbanisme

Allée Étienne-Dolet

Tél.: 01 48 02 75 25/87

Fermé le mardi et le jeudi



Services utiles

■ Police Nationale

Commissariat de Police de Bondy
1 rue Gaston Defferre
93140 Bondy **Tél.:** 17 ou 01 48 50 3000

■ Préfecture de la Seine-Saint-Denis

1 esplanade Jean-Moulin
93007 Bobigny Cedex **Tél.:** 01 41 60 60 60

■ Gendarmerie Nationale

118 rue de la Folie
93000 Bobigny **Tél.:** 01 48 96 30 30

■ Sapeurs-pompiers

8 avenue de Verdun
93140 Bondy
Tél.: 18 ou 01 48 47 01 33

■ Tribunal de Grande Instance

Palais de Justice
173 avenue Paul-Vaillant-Couturier
93008 Bobigny Cedex
Tél.: 01 48 95 13 93
Site Internet: www.justice.gouv.fr

■ Tribunal d'Instance

1 promenade Jean-Rostand
93009 Bobigny Cedex
Site Internet: www.justice.gouv.fr
Tél.: 01 48 96 11 10

■ Lutte contre les escroqueries sur Internet

Info escroqueries **Tél.:** 0811 02 02 17
Site: internet-signalement.gouv.fr

■ Médiateur de la République

Cité administrative
1 esplanade Jean-Moulin
93000 Bobigny
Tél.: 01 41 60 56 11

■ Notaire

Étude Nathalie Seiler
156 avenue Franklin
93320 Les Pavillons-sous-Bois
Tél.: 01 48 50 55 55

Impôts

Site Internet: www.impots.gouv.fr
Impôts service: 0810 467 687

■ Centre des impôts de Noisy-le-Sec Est

9 rue Saint-Denis
93134 Noisy-le-Sec Cedex
Les contribuables particuliers de la Seine-Saint-Denis peuvent joindre leur service des impôts par téléphone du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h, sans interruption, au **0811 90 91 92**
Par ailleurs, ils peuvent adresser un courriel à l'adresse suivante : financespubliques93@dgfip.finances.gouv.fr
Site Internet: <http://www.impots.gouv.fr>

Autres organismes

■ Assistantes Sociales

131-135 avenue Aristide-Briand
93320 Les Pavillons-sous-Bois
Tél.: 01 71 29 57 40

■ Assurance Maladie de la Seine-Saint-Denis

BP 60 300
93018 Bobigny Cedex
Tél.: 36 46

■ Chambre de Commerce et d'Industrie de la Seine-Saint-Denis

191 avenue Paul-Vaillant-Couturier
93008 Bobigny
Tél.: 0820 012 112

■ La Poste

18 allée Robillard
93320 Les Pavillons-sous-Bois
Ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 18 h 30 et le samedi de 8 h à 12 h.

■ Direction Départementale de la Concurrence de la Consommation et de la Répression de Fraudes

Pôle administratif l'Européen
Hall B – 5 à 7 promenade Jean-Rostand
93000 Bobigny
Tél.: 01 48 96 26 26

Permanences gratuites* :

Consultations juridiques

sur rendez-vous*, au 01 48 02 75 71/72

Conciliateur de justice

sur rendez-vous au 01 48 02 75 05

ADIL, Agence Départementale d'Information sur le Logement

le 1^{er} vendredi du mois de 9 h à 12 h au CCAS

Rénovation de l'habitat :

le 2^e jeudi de chaque mois à l'accueil de l'Hôtel de ville

* (réservées aux Pavillonnais, sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une carte d'identité)



Hôtel de ville

Service Population-État Civil Bureau n° 14

Tél.: 01 48 02 75 71/72/18 Fax: 01 48 02 75 19

De nombreuses procédures sont disponibles en ligne sur le site Internet www.les-pavillons-sous-bois.fr

Nous vous invitons à rester vigilants face à certains sites commerciaux qui font tout pour tromper les utilisateurs et prendre l'apparence d'un site officiel (copie du design des sites officiels, usage du drapeau bleu-blanc-rouge, référence à des ministères, arrivée en tête des moteurs de recherche).

De nombreuses démarches administratives **sont gratuites** (extrait d'acte de naissance, de casier judiciaire, de demande de carte grise...). **pourtant de nombreux sites les font payer de manière frauduleuse.**

Déclarations d'État Civil

[Naissance]

■ **Où s'adresser ?** Mairie du lieu de naissance.

■ Pièces à fournir

Livret de famille si vous en possédez déjà un et une pièce d'identité.

Le certificat d'accouchement délivré par la maternité.

L'acte de reconnaissance avant naissance ainsi que les pièces d'identité pour les parents non mariés ayant préalablement reconnu l'enfant.

■ Délais

Déclaration à faire obligatoirement dans les 5 jours qui suivent l'accouchement (non compris le jour de la naissance).

Lorsque le dernier jour dudit délai est un samedi, un dimanche, un jour férié ou chômé, ce délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

[Reconnaissance d'un enfant]

Elle peut se faire avant ou après la naissance.

Elle concerne uniquement les parents non mariés.

■ **Où s'adresser ?** Dans n'importe quelle mairie.

■ Pièces à fournir

• Avant la naissance: une pièce d'identité et un justificatif de domicile de – de 3 mois.

• Après la naissance: une pièce d'identité, l'acte de naissance de l'enfant et un justificatif de domicile de – de 3 mois.

■ Délais

Avant l'âge de 1 an (au-delà, l'autorité parentale n'est plus acquise de droit).

[Mariage]

■ Où s'adresser ?

Mairie du domicile du futur époux ou de la future épouse.

Mairie du domicile des parents des futurs époux.

■ Pièces à fournir

S'adresser directement au service Population – État Civil.

■ Délais

Pour les Français: 4 semaines minimum avant la célébration.

Pour les étrangers: en fonction de la nationalité des futurs époux.

[Décès]

■ **Où s'adresser ?** Mairie du lieu de décès.

■ Pièces à fournir

Livret de famille ou à défaut tous renseignements d'État Civil relatifs au défunt.

■ Délais

Le plus rapidement possible après la constatation du décès.

Documents d'État Civil

[Copie intégrale ou extrait d'acte de naissance]

■ **Où s'adresser ?** Mairie du lieu de naissance.

■ Pièces à fournir

• Par correspondance: préciser nom, prénom, date de naissance ainsi que la filiation et joindre la copie d'une pièce d'identité du demandeur.

Au guichet: présenter une pièce d'identité.

Attention aucune demande transmise par Internet ne pourra être prise en compte.



[Copie intégrale ou extrait d'acte de mariage]

■ Où s'adresser ?

Mairie du lieu de mariage.

■ Pièces à fournir

- Par correspondance : préciser nom, prénom, date du mariage ainsi que la filiation et joindre la copie d'une pièce d'identité du demandeur.

Attention aucune demande transmise par Internet ne pourra être prise en compte.

[Copie intégrale ou extrait d'acte de décès]

■ Où s'adresser ? Mairie du lieu de décès ou du dernier domicile.

■ Pièces à fournir

- Par correspondance ou au guichet : préciser nom, prénom, date du décès.

[Demande de livret de famille]

■ Où s'adresser ? Hôtel de ville – Bureau n° 14

Délivrance automatique lors du mariage ou à la naissance du 1^{er} enfant.

- Duplicata : formulaire à remplir à la mairie du domicile.

[PACS]

■ Où s'adresser ?

Le Pacte Civil de Solidarité est un contrat entre 2 personnes majeures pour organiser la vie commune. S'adresser au Service Population du lieu du domicile (depuis novembre 2017) ou à son notaire.

Démarches administratives

(informations transmises sous réserve de modifications légales)

[Carte nationale d'identité]

La présence du demandeur est obligatoire même s'il s'agit d'un enfant mineur.

■ Où s'adresser ? Hôtel de ville – Bureau n° 14

■ Pièces à fournir

Consulter le service Population-État Civil.

Tél. : 01 48 02 75 71/72/18

Le dépôt de la demande de carte nationale d'identité se fait uniquement sur rendez-vous.

Prédemandes en ligne sur le site www.ants.gouv.fr

[Passeport]

■ Où s'adresser ? Hôtel de ville – Bureau n° 14

■ Pièces à fournir

Consulter le service Population-État Civil.

Tél. : 01 48 02 75 71/72/18

Le dépôt de la demande du passeport se fait uniquement sur rendez-vous.

La présence du demandeur est obligatoire même s'il s'agit d'un enfant mineur au dépôt du dossier et au retrait du titre.

[Certificat d'hérédité]

■ Où s'adresser ?

Mairie du domicile du défunt ou de l'un des héritiers ou notaire chargé de la succession.

■ Pièces à fournir

Consulter le service Population-État Civil.

Tél. : 01 48 02 75 71/72/18

[Inscription sur les listes électorales]

■ Où s'adresser ? Hôtel de ville – Bureau n° 14

■ Pièces à fournir

- Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité ou périmé depuis moins d'un an.

- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois.

■ Demande en ligne :

www.interieur.gouv.fr ou www.service-public.fr



[Copie certifiée conforme]

Uniquement pour des documents destinés à l'étranger.

■ Où s'adresser ?

Toutes mairies.

■ Pièces à fournir

Document original et sa photocopie et justificatif de la demande de l'autorité étrangère.

[Attestation d'hébergement]

■ Où s'adresser ? Hôtel de ville – Bureau n° 14

■ Pièces à fournir

Présence obligatoire de l'hébergeant (domicilié sur la commune et de l'hébergé (sauf si l'hébergé est incarcéré).

- 1 justificatif de domicile de l'hébergeant.
- 1 pièce d'identité de l'hébergeant.
- 1 pièce d'identité de l'hébergé.

[Certificat de domicile, attestation de changement de domicile]

■ Où s'adresser ? Hôtel de ville – Bureau n° 14

■ Pièces à fournir

Les certificats de domicile et les attestations de changement de domicile sont délivrés à des citoyens français et étrangers uniquement à la demande d'administrations étrangères.

L'administré doit se présenter personnellement en mairie.

- Pour le **certificat de résidence** : 1 pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de trois mois.
- Pour l'**attestation de changement de domicile** : 1 pièce d'identité et les preuves de l'ancien et du nouveau domicile.

[Attestation d'accueil (moins de 3 mois)]

■ Où s'adresser ?

Police Municipale du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30.

■ Pièces à fournir

Consulter la Police Municipale, Maison des Services Publics Claude Érignac.

Les délais pour obtenir un visa peuvent être très longs ; il est donc conseillé de faire la demande d'attestation d'accueil 3 mois avant la date d'arrivée du ressortissant étranger.

[Recensement militaire]

Obligatoire pour les personnes de nationalité française. Les personnes devenues françaises entre la date de leur 16^e anniversaire et celle de leur 25^e anniversaire sont tenues de se faire recenser.

Délais pour se faire recenser : pour les garçons et les filles à la date anniversaire de leur 16 ans et jusqu'à la fin du 3^e mois suivant (période légale).

■ Où s'adresser ? Hôtel de ville – Bureau n° 14

■ Pièces à fournir

- Carte nationale d'identité ou à défaut un acte de naissance.
- Certificat de nationalité française en cas de naturalisation.
- 1 justificatif de domicile.
- Livret de famille des parents (ou le leur s'ils sont mariés).
- En cas de double nationalité présenter une pièce d'identité de la 2nde nationalité.

[Vote par procuration]

■ Où s'adresser ? Commissariat de Police de Bondy

1 rue Gaston-Defferre – 93140 Bondy

Tél. : 01 48 50 30 00

■ Pièces à fournir

- 1 pièce d'identité
- L'électeur (le mandant) doit remplir l'attestation sur l'honneur intégrée au formulaire de demande de procuration.

La présence du mandataire n'est pas nécessaire. Les officiers de police judiciaire compétents se déplacent à la demande des personnes dont l'état de santé ou physique ne leur permet pas de se déplacer.

[Déclaration de chien dit dangereux]

■ Où s'adresser ?

Police Municipale, Maison des Services Publics Claude Érignac. La détention d'un chien pouvant être dangereux (chiens d'attaque,



de garde ou de défense) nécessite un permis. La délivrance de ce permis se fait suite à une formation d'aptitude à la détention de l'animal et à une évaluation comportementale de l'animal. Avoir un chien pouvant être dangereux sans permis fait l'objet de sanctions.

■ Pièces à fournir

- Justificatif de l'identification du chien.
- Certificat de vaccination antirabique.
- Assurance responsabilité civile spécifique.
- Certificat de stérilisation pour les chiens de 1^{re} catégorie.
- Attestation d'aptitude pour les propriétaires.
- Évaluation comportementale du chien (**réalisée par un vétérinaire agréé**).

[Carte grise]

■ Où s'adresser ?

Le service carte grise de la Préfecture ne reçoit plus le public. Toutes les démarches sont accessibles en ligne via des téléprocédures : connectez-vous sur le Système d'Immatriculation des Véhicules <https://immatriculation.ants.gouv.fr/>

[Permis de conduire]

■ Où s'adresser ?

Les démarches de permis de conduire évoluent et se font désormais en ligne. Les guichets permis de conduire sont définitivement fermés depuis le 1^{er} septembre 2017.

Site Internet :

<http://www.seine-saint-denis.gouv.fr/Demarches-administratives>

[Certificat de nationalité française]

■ Où s'adresser ?

Tribunal d'Instance – Service nationalité
Immeuble l'Européen – Hall A 4^e étage
1 promenade Jean-Rostand – 93009 Bobigny
Tél. : 01 48 96 90 68

[Extrait de casier judiciaire]

■ Où s'adresser ?

Casier judiciaire national
107 rue de Landreau – 44079 Nantes Cedex
Tél. : 02 51 89 89 51

Par Internet : www.cjn.justice.gouv.fr

Ou établir une demande écrite et signée sur papier libre en mentionnant nom, prénom(s), adresse, date et lieu de naissance. Les femmes mariées doivent préciser leur nom de jeune fille.

Renseignements

www.service-public.fr - Tél. : 39 39

[Cimetières]

Horaires d'ouverture des cimetières :

(bureaux fermés le midi de 12 h à 13 h 30)

- Du 1^{er} octobre au 31 mars de 8 h 30 à 17 h
- Du 1^{er} avril au 30 septembre de 8 h 30 à 18 h
- Le 1^{er} novembre de 8 h à 18 h

■ Ancien cimetière

Allée Louis XIV – **Tél.fax :** 01 48 48 25 50 – 06 23 94 24 83

■ Nouveau cimetière

Avenue de Rome – **Tél. :** 06 23 94 24 83 – 01 48 50 08 48

■ Columbarium

Le nouveau cimetière comporte un espace cinéraire situé dans un cadre de verdure.

■ Achat de concessions

Où s'adresser ? Bureau n° 14 – Hôtel de ville
Service Population – État Civil – **Tél. :** 01 48 02 75 74



[Inscriptions]

Les parents qui souhaitent inscrire leurs enfants doivent prendre contact avec le secrétariat de la structure *Les Petits Voyageurs*, par téléphone au **01 48 96 28 11**. Les inscriptions sont enregistrées à partir du 6^e mois de grossesse.

■ Les documents à fournir (photopies) :

- livret de famille ou acte de naissance de l'enfant
- dernier bulletin de salaire ou un justificatif de revenus
- justificatif de domicile récent (- de 3 mois)
- pièce d'identité des parents

Les accueils sont ouverts du lundi au vendredi, pour un accueil permanent ou occasionnel. Ils ferment 3 semaines au mois d'août, 1 semaine à Noël et deux jours pour des formations pédagogiques.

[Attribution des places]

La Commission d'Admission aux Modes d'Accueils (CAMA) gère l'attribution des places qui est réalisée **par ordre chronologique des inscriptions sur la liste** et en tenant compte, dans la mesure du possible, du choix des parents concernant le lieu d'accueil souhaité.

Après chaque commission, un numéro de rang est communiqué à chaque parent ayant rempli un dossier de demande de place en crèche, afin de suivre l'évolution de leur demande.

C'est la date d'inscription qui détermine le placement dans la CAMA du groupe d'âge auquel l'enfant est rattaché, **tant que la demande est reconfirmée dans les délais** impartis.

En cas d'interruption de relance, c'est la

date de relance qui sert à établir le rang. Afin de faciliter cette procédure, la demande de relance est réalisable sur le site Internet de la Ville : **www.les-pavillons-sous-bois.fr** rubrique **Vos demandes en ligne**.

[Structures d'accueil]

■ Multi accueil Les Petits Voyageurs

Place Oissery-Forfy – **Tél. :** 01 48 96 28 11

- Accueil collectif et familial (au domicile d'une assistante maternelle), pour les enfants de 10 semaines à 4 ans (jusqu'à l'entrée à l'école).

■ Multi accueil À Petits Pas

68 avenue Aristide-Briand

Tél. : 01 48 49 70 07

- Accueil collectif pour les enfants de 12 mois à 4 ans.
- Accueil collectif régulier à temps partiel.
- Accueil collectif occasionnel, par demi-journée.

■ Crèche collective Les Berceaux de l'Ourcq

31 avenue du Général-Leclerc

Tél. : 01 48 49 98 24

- Accueil collectif, pour les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans.

■ Crèche départementale Marcellin-Berthelot

Allée Marcellin-Berthelot

Tél. : 01 71 29 23 26

Accueil collectif géré par le Département.

■ Le Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) : La Parent'aïe

Place Oissery-Forfy – **Tél. :** 01 48 47 18 17

Le relais est un lieu d'informations, d'écoute et de rencontre, gratuit, qui a pour but de faciliter la vie des Pavillonnais dans leur recherche

d'un mode d'accueil. Il met à disposition la liste des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s disponibles et accompagne les familles dans leurs démarches administratives.

- Accueil des assistantes maternelles, agréées par le Conseil Départemental et des enfants, du lundi au vendredi, tous les matins de 9 h à 12 h.
- Accueil du public : lundi, mardi et vendredi de 14 h à 17 h 30, le jeudi de 14 h à 18 h 30 et un samedi par mois de 9 h à 12 h, sur rendez-vous.

■ Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP)

Place Oissery-Forfy – **Tél. :** 01 48 47 18 17
Ouvert le mercredi matin de 9 h à 12 h.

Le LAEP est un lieu libre et gratuit. Son rôle est de valoriser la fonction parentale et l'épanouissement des liens parents-enfants, tout en mettant à disposition des enfants un espace de jeu adapté et sécurisé.

■ Centre de Protection Maternelle et Infantile PMI

1 allée Louis-Calmanovic
93320 Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 71 29 23 95

Ouvert du lundi au jeudi de 9 h à 17 h et le vendredi de 9 h à 16 h.

■ Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) APJC

23 allée Étienne-Dolet
Tél. : 01 48 02 07 79

Le lieu d'accueil enfants-parents est un lieu convivial où les familles (enfants de 0 à 6 ans, futurs parents, parents et grands-parents) peuvent venir partager un moment autour du jeu libre. Gratuit et sans inscription, ouvert tous les vendredis de 9 h 30 à 12 h de septembre à fin juillet



Les écoles

Direction Enseignement – Jeunesse – Sports

Bureau n° 7 de l'Hôtel de ville

Tél. : 01 48 02 75 30 + 31/26

Le service est fermé le lundi matin et le 2^e lundi de chaque mois toute la journée.

Permanence le jeudi de 18h à 19h excepté pendant les vacances scolaires.

[L'inscription à l'école]

Les inscriptions administratives pour l'école maternelle et élémentaire sont enregistrées à la Mairie, les admissions se font auprès des directeurs d'écoles. Le service Enseignement – Jeunesse – Sports se charge aussi des inscriptions à la restauration scolaire, aux accueils du matin et du soir et des mercredis.

[Documents à fournir]

- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance.
- Carnet de santé avec les vaccinations à jour.

- Certificat de radiation, délivré par le directeur de l'école (en cas de changement d'école).
- Justificatif de domicile (quittance de loyer, facture EDF... , de moins de 3 mois)
- Pour les personnes hébergées : attestation d'hébergement et facture d'eau, gaz, électricité ou quittance de loyer (récente, de l'hébergeant). Deux documents administratifs justifiant l'adresse des parents de l'enfant.
- Pour les parents divorcés : copie du jugement de divorce spécifiant la résidence de l'enfant et l'exercice de l'autorité parentale.

Les écoles maternelles

École Eugène Fischer	4-6 allée Pierre-Brossolette	01 48 02 74 60	Directeur : Mathieu Thuillier
École Fontenoy	25 allée de Fontenoy	01 48 49 22 23	Directrice : Valérie Lemoine
École Jean Macé	53 avenue Aristide-Briand	01 41 55 30 51	Directrice : Bénédicte Roux
École Jules Verne	3-5 avenue Georges-Pompidou	01 48 02 47 09	Directrice : Jessy Sachet
École Marguerite Léopold	12-14 allée Louis-Calmanovic	01 48 02 47 13	Directrice : Sandrine Armand
École Robillard	6-8 allée Robillard	01 48 49 31 43	Directeur : Mickaël Bouhail

Les écoles élémentaires

École Fontenoy (CP au CE2)	25 allée de Fontenoy	01 48 49 22 23	Directrice : Valérie Lemoine
École Jean Macé (CP au CM1)	18-22 allée du Colonel Fabien	01 41 55 30 51	Directrice : Bénédicte Roux
École Julie-Victoire Daubié	55 avenue Aristide-Briand	01 48 02 47 00	Directrice : Isabelle Malhaire
École Jules Verne	3-5 avenue Georges-Pompidou	01 48 02 47 09	Directrice : Jessy Sachet
École Monceau	25 allée de Fontenoy	01 48 49 11 48	Directrice : Agnès Delouche
École Pierre Brossolette	4 allée Pierre-Brossolette	01 48 02 74 55	Directrice : Sylvie Verdier
École Robillard (CP au CE1)	6-8 allée Robillard	01 48 49 31 43	Directeur : Mickaël Bouhail
École de l'Alliance (enseignement privé)	35-37 allée Robert-Estienne	01 48 48 16 17	Directrice : Arielle Sasportes



Les collèges

Collège Anatole France	49 avenue Georgette-Bach	01 48 49 58 57	Principale : Aline Michel
Collège Éric Tabarly	32 avenue Albert-Thomas	01 55 89 15 20	Principal : Vincent Bongrand
Collège de l'Alliance (enseignement privé)	35-37 allée Robert-Estienne	01 48 48 16 17	Principale : Sarah-Laure Attias

Lycée professionnel

LEP Claude-Nicolas-Ledoux	Avenue du 14 juillet	01 48 50 32 00	Proviseur : Olivier Catayee
---------------------------	----------------------	----------------	-----------------------------

Le RASED – Réseau d'Aide Scolaire aux Enfants en Difficulté

- Pour les écoles Fontenoy, Monceau et Robillard :
Tél. : 01 48 49 22 99 (numéro du psychologue scolaire)
- Pour les écoles Brossolette, Fischer, Jean Macé et Léopold :
Tél. : 01 48 47 79 62 (numéro du psychologue scolaire)
- Pour l'école Jules Verne
Tél. : 01 71 29 12 99

L'accueil du matin et du soir

[Les accueils du matin]

Ces accueils fonctionnent dans toutes les écoles, maternelles et élémentaires. Ils sont ouverts pendant la période scolaire, tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7 h 30 à 8 h 20. Les enfants sont encadrés par les animateurs qui proposent différentes activités calmes telles que des jeux de société ou des activités manuelles. Ils sont, ensuite, accompagnés dans la cour de l'école, à 8 h 20.

[Les accueils du soir]

Les accueils du soir fonctionnent, dans les écoles maternelles, à partir de la sortie des classes à 16 h 30, jusqu'à 19 h. Dans les écoles élémentaires, ils fonctionnent après l'étude dirigée, de 18 h à 19 h. Les enfants sont accueillis par le personnel municipal, des activités variées leurs sont proposées en attendant l'arrivée de leurs parents. Les inscriptions se font auprès des directeurs d'école.

La restauration scolaire

La pause déjeuner dure 2 h, de 11 h 30 à 13 h 30. Aux Pavillons-sous-Bois, près de 2 000 repas sont confectionnés et servis tous les jours, à partir d'aliments frais.

L'inscription doit être enregistrée chaque année auprès de la Direction de l'Enseignement (bureau n° 7).

Les études dirigées

Elles ont lieu dans les écoles élémentaires de 16 h 30 à 18 h. Les inscriptions se font auprès des directeurs d'école.



Les associations d'accompagnement à la scolarité

Ces associations sont habilitées par le Comité Départemental des Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS).

Accompagnement Scolaire des Pavillons – ASP

Président : Patrice Genser

Tél. : 06 86 43 96 49

Maison des Services Publics – Claude-Erignac : 1 allée de Berlin

Directrice : Amel Sahli

Tél. : 06 51 08 99 14

L'accompagnement à la scolarité s'adresse à tous les élèves du cours préparatoire à la classe de 3^e, quel que soit le niveau. L'aide apportée aux enfants concerne l'organisation de leur travail, l'utilisation d'outils et l'apprentissage de l'autonomie.

Association Pavillonnaise pour la Jeunesse et la Culture – APJC

Président: Patrick Hervier – 23 allée Étienne-Dolet

Tél.: 01 48 02 07 79 – Site: www.apjc.org – Courriel: infos@apjc.org

Public: élèves des classes du CP à la terminale

Les séances sont organisées autour d'un temps collectif ou individuel d'aide aux devoirs ou de soutien. Des activités ludo-éducatives sont proposées pendant l'année avec pour objectif de travailler la confiance en soi offrant aux enfants et aux jeunes une ouverture culturelle et artistique.

Les lundis, mardis, et jeudis de 16 h 30 à 18 h 30 pour les primaires et 6^e. Le vendredi de 16 h à 19 h pour les collégiens.

Soutien approfondi (de 1 à 2 heures) pour les collégiens et les lycéens, une fois par semaine selon les disponibilités du jeune et de l'accompagnateur (trice).

Les adresses utiles

Rectorat de l'Académie de Créteil

4 rue Georges-Enesco – 94010 Créteil Cedex

Tél.: 01 57 02 60 00

Inspection Académique de Bobigny

8 rue Claude-Bernard – 93008 Bobigny Cedex

Tél.: 01 43 93 70 50 – Courriel: ce.dsden@ac-creteil.fr

Circonscription de Livry-Gargan/Les Pavillons-sous-Bois

Inspection de l'Éducation nationale

48 boulevard Roger-Salengro – 93190 Livry-Gargan

Tél.: 01 43 30 29 96

Courriel: ce.0931050l@ac-creteil.fr

DDEN – Fédération des Délégués Départementaux de l'Éducation nationale

Présidente de l'Union Locale : M^{me} Weintraub

27 rue Jules-Vallès – 93190 Livry-Gargan

Tél.: 01 43 30 74 91

Courriel: dden.seine.saint.denis@gmail.com

nicole.weintraub@wanadoo.fr

CIDJ: Centre d'Informations et de Documentation pour la Jeunesse

101 quai Branly – 75015 Paris

Tél.: 01 44 49 12 00

CIO: Centre d'Information et d'Orientation

17 rue Auguste-Polissard – 93140 Bondy

Tél.: 01 48 47 28 85

Courriel: cio.bondy@ac-creteil.fr

Centre de Protection Maternelle Infantile (PMI)

1 allée Louis-Calmanovic – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél.: 01 48 47 93 59

[Les associations de parents d'élèves]

Ces associations disposent de panneaux d'affichage et de boîtes aux lettres à l'entrée des établissements scolaires. Les élections des représentants des parents d'élèves se déroulent à la mi-octobre. Tous les parents d'élèves sont électeurs.



Loisirs et Sports

Informations : Direction Éducation – Jeunesse – Sports : bureau N° 7 – Hôtel de ville – Tél. : 01 48 02 75 11/51

[L'accueil de loisirs]

■ Fonctionnement

Les centres de loisirs accueillent vos enfants le mercredi et tous les jours pendant les vacances scolaires, de 7 h 30 à 19 h.

L'inscription préalable est obligatoire pour l'admission au centre de loisirs, le nombre de places étant limité à l'habilitation accordée par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

■ Les centres de loisirs maternels (de 3 à 6 ans)

École Eugène Fischer	2 allée Pierre-Brossolette	Tél. : 01 48 02 74 59
École Fontenoy	25 allée Fontenoy	Tél. : 01 48 49 22 24
École Jean Macé	53 avenue Aristide-Briand	Tél. : 01 48 50 17 10
École Jules Verne	1-3 avenue Georges-Pompidou	Tél. : 01 48 47 71 90
École Marguerite Léopold	Allée Louis-Calmanovic	Tél. : 01 48 49 06 95
École Robillard (3-8 ans)	6-8 allée Robillard	Tél. : 01 48 48 28 34

■ Les centres de loisirs élémentaires (de 6 à 12 ans)

École Jean Macé	18-22 allée du Colonel Fabien	Tél. : 01 48 50 17 10
École Jules Verne	1-3 avenue Georges-Pompidou	Tél. : 01 48 02 15 32
École Julie-Victoire Daubié	55 avenue Aristide-Briand	Tél. : 01 41 64 17 90
École Monceau	25 allée Fontenoy	Tél. : 01 48 49 11 49
École Pierre Brossolette	4 allée Pierre-Brossolette	Tél. : 01 48 02 74 57

■ Atout'sports et loisirs (de 12 à 17 ans)

Le centre Atout'sports et loisirs propose aux jeunes pavillonnais des sorties culturelles et sportives pendant les vacances scolaires, de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h. **Tarif adhésion** : 5,91 à 6€

Les inscriptions se font sur le lieu d'accueil, salle Jean Moulin, pendant les vacances scolaires.

Salle Jean Moulin, 160 avenue Aristide-Briand **Tél.** : 01 48 02 75 73

■ Association APJC

L'APJC propose des activités de loisirs pour les adolescents de 11 à 14 ans, les samedis de 14 h à 18 h et pendant les vacances scolaires. L'association accompagne les jeunes afin de les rendre acteurs et actrices de leurs temps de loisirs. Un créneau multi-sports pour les 11-14 ans est également ouvert les mercredis de 18 h 15 à 19 h 15.

La Boussole, un nouvel espace dédié aux jeunes de 15 à 17 ans, est un temps d'animation, d'ouverture et d'accompagnement à la construction de projets de formations. Cet espace est ouvert les mercredis de 18 h 30 à 20 h.

Tél. : 01 48 02 07 79



Sports

Service des Sports Bureau n°7 – Hôtel de ville
Tél. : 01 48 02 75 73 – Fax : 01 48 02 75 32

[Équipements sportifs municipaux]

■ Salle de Sports Lino Ventura

3 allée de Berlin

Tél. : 01 48 02 74 01 – 06 20 09 86 81

■ Stade Léo Lagrange

20 avenue Anatole-France

Tél. : 01 48 48 12 43 – 06 03 80 18 36

Équipements :

- 1 terrain de football engazonné
- 1 terrain de football recouvert d'une pelouse synthétique
- 1 gymnase
- 4 courts de tennis couverts (2 en ciment, 2 en terre battue)
- 4 courts de tennis extérieurs (2 en dur, 2 en terre battue)

- 1 terrain de basket (extérieur)
- 1 terrain de handball (extérieur)
- 1 stabilisé gris

■ Gymnase Jean Macé

53 avenue Aristide-Briand

■ Dojo Michel Declève

7 allée de Berlin

Entrée par le parking de la salle de sports Lino Ventura

Tél. : 01 41 55 03 24 / 06 20 09 86 81

■ Salle de tennis de table

Cour de l'école Jean-Macé

53 avenue Aristide-Briand

■ Salle de gymnastique de l'Espace des Arts

Place Charles-de-Gaulle



Conservatoire Hector Berlioz : Musique, Danse, Art dramatique

77-79 allée Danielle-Casanova

Tél.: 01 41 55 17 60

Courriel: conservatoire@lespavillonssousbois.fr



Présent depuis plus de 35 ans, le conservatoire à rayonnement communal Hector Berlioz s'est installé dans les locaux actuels en 2000. C'est une école de musique, de danse et d'art dramatique agréée par le Ministère de la Culture et de la Communication. Sa capacité est de 600 élèves pour 40 enseignants.

Doté d'un auditorium dont l'acoustique est adaptée à la musique de chambre, classique, mais aussi ethnique, le conservatoire accueille des concerts professionnels et organise le festival *Voix Mêlées* ainsi que le Festival *100 000 Watts* (rencontre des musiques actuelles).

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.

Le conservatoire est fermé le samedi et dimanche (sauf concerts ou spectacles)

[Pour les enfants]

■ La musique

La formation musicale : éveil dès la moyenne section de maternelle.

Les pratiques individuelles

Observation dès l'entrée en CP

Claviers : piano

Cordes : violon, alto, violoncelle, contrebasse, guitare classique (dès 9 ans)

Musiques actuelles : guitare électrique, guitare basse, guitare jazz, chant

Percussions : batterie, percussions

Vents : clarinette, saxophone, saxhorn, trompette, flûte traversière

Musique ancienne : flûte à bec, hautbois baroque

Voix : chant lyrique

MAO : Musique Assistée par Ordinateur

Les pratiques collectives

Chorale, Maîtrise, Chœur adulte, Ars Lyrica

Orchestre : 1^{er}, 2^e, 3^e cycles

Ateliers de musiques amplifiées, Big Band

Ensemble de percussions, guitares, musique de chambre

Soundpainting, FM créativité.

■ La danse

La danse classique et contemporaine

Éveil dès la moyenne section de maternelle

Cycles 1 à 3 : entrée dès le CP

■ L'art dramatique

Cycle 1 (enfant) : 9-12 ans

Cycle 2 (adolescent) : 13-18 ans

NB : les disciplines sont divisées en trois cycles (de 3 à 5 ans). À chaque fin de cycle, l'élève doit passer un examen afin d'évaluer ses acquis.

[Pour les adultes]

Les pratiques collectives

Ars Lyrica, Chœur adulte, Big Band, danse,

Les pratiques musicales

Instruments

Formation musicale

Bibliothèque municipale

8 allée Robillard – Tél.: 01 48 47 95 54

La bibliothèque, service culturel municipal, vous accueille dans des espaces chaleureux, aménagés pour chaque âge. Vous pourrez y trouver des nouveautés, romans et documentaires, des revues, des bandes dessinées. Des animations et spectacles vous sont proposés tout au long de l'année. Le jeudi, l'équipe accueille les classes et les associations de la Ville et se déplace dans les structures petite enfance. L'équipe de la bibliothèque sera heureuse de partager avec vous un moment de convivialité autour de la lecture.

■ La bibliothèque est ouverte au public :

Mardi et vendredi : 14 h-18 h
Mercredi et samedi : 10 h-18 h en continu
Fermeture le lundi et le jeudi (réception des classes et structures Petite Enfance)

■ Cotisation annuelle 2019 :

- 3,95 € pour les Pavillonnais
- 6,15 € pour les non Pavillonnais
- gratuité pour les – 18 ans et allocataires du RSA (sur justificatif)

Les tarifs 2019 seront révisés dès janvier 2020.



Espace des Arts

Salle Philippe Noiret / Spectacle – Cinéma – Exposition / Présidente : Catherine Leconte

144 avenue Jean-Jaurès 93 320 Les Pavillons-sous-Bois / Tél.: 01 41 55 12 80

Courriel : espacedesarts@wanadoo.fr / Site internet : espace-des-arts.fr / Billetterie en ligne : <http://billetterie.espace-des-arts.fr>

Facebook [espacedesarts93](https://www.facebook.com/espacedesarts93), GalerieJBC / Instagram [espacedesarts93](https://www.instagram.com/espacedesarts93), [galerie_jbc](https://www.instagram.com/galerie_jbc)



L'association a pour mission la diffusion culturelle sur la Ville au travers plusieurs disciplines artistiques : spectacle, cinéma et exposition.

Ayant la gestion de la salle Philippe Noiret de l'Espace des Arts (850 places assises), elle programme des spectacles professionnels de musique, de théâtre, d'humour etc. Chaque année, fin mai, le Pavillons Jazz Festival accueille des artistes de qualité souvent de renommée internationale.

Le cinéma (329 places) est ouvert tous les jours avec en moyenne 4 films à l'affiche par semaine. Il est équipé d'un projecteur Sony 4K, d'un écran de 12 m et offre un son 7.1.

La salle est classée Art et Essai Label Jeune Public et propose une programmation riche entre films populaires et films indépendants. La dynamique est assurée par l'organisation d'événements thématiques autour des films et de nombreuses animations pour les enfants.

Dans la Galerie Jean-Baptiste Claudot située au 1^{er} étage de l'Espace des Arts, sont programmées une dizaine d'expositions par an. Le lieu met un point d'orgue à donner une visibilité aux artistes émergents.

La billetterie est ouverte du lundi au samedi de 14 h à 19 h 30 et le mercredi matin de 10 h 30 à 12 h.

Location de salle

Service Fête et Cérémonies – Hôtel de ville

Tél. : 01 48 02 75 60 – Courriel : mairie@lespavillonssousbois.fr

■ Salle Jean Moulin

140 avenue Aristide-Briand – 93320 Les Pavillons-sous-Bois
(Excepté en juillet et en août – la salle n'est pas disponible à la location pendant la période des vacances scolaires)

Capacité : 80 personnes maximum

Horaires de location : de 10 h à 2 h du matin

Tarifs au 1^{er} mars 2019 :

- Privés Pavillonnais : 544,15 €
- Non-Pavillonnais : 741,20 €
- Associations locales : 273,26 €
- Syndics : 140,77 € (salle Jean Moulin, salle du Conseil, salle des Mariages, pour une durée de 2 heures. Au-delà de ce créneau, toute heure entamée sera facturée 70,38 €. (Les salles ne peuvent être occupées au-delà de 23 h.)

■ La péniche *Le chat qui Pêche*

3 allée de Berlin – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Capacité : 80 personnes maximum

Horaires de location : de 10 h à 2 h du matin. Ces horaires comprennent la mise en place et le rangement de la salle.

Tarifs au 1^{er} mars 2019 :

- Privés Pavillonnais : 711,20 €
- Non-Pavillonnais : 955,04 €
- Associations locales : 558,80 €

APJC - Spectacles et expositions

23 allée Étienne-Dolet – 93320 Les Pavillons-sous-Bois/Tél. : 01 48 02 07 79/Site : www.apjc.org/Courriel : infos@apjc.org

Statut : association

Activités : spectacles de proximité (théâtre, concert, dîner-spectacle, etc.) et expositions. Au sein d'un espace à dimension humaine, il est possible de découvrir les talents d'artistes amateurs ou professionnels, des Pavillons-sous-Bois et d'ailleurs.

Dates, horaires et tarifs : selon la programmation. Les adhérents de l'association bénéficient d'un tarif réduit.

Conditions de réservation

Toute demande de réservation doit être réalisée par écrit (au minimum 1 mois avant), en précisant votre identité, vos coordonnées, la date et les horaires de la manifestation, l'objet de la manifestation et le nombre de personnes attendues.

En cas de réponse positive, documents à fournir :

- Règlement dûment daté et signé par le bénéficiaire.
- Photocopie recto/verso d'une pièce d'identité à jour et en cours de validité.
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- Attestation d'assurance Responsabilité Civile spécifiant le lieu et la date de la location.

Chèques à fournir, à l'ordre du Trésor Public :

- Acompte 30 % du prix de la location pour confirmer la réservation.
- Caution dépôt de garantie 50 % du prix de la location.
- Ménage : soit forfait ménage soit caution ménage.
- Solde 70 % du prix de la location à la remise des clés.

En cas de désistement intervenant moins d'un mois avant la date de location, l'acompte de 30 % restera entièrement acquis à la Commune sauf en cas de force majeure.



Équipements :

- Salle polyvalente modulable (60 places)
- Plateau : 5 m x 5 m
- Parc technique : régie sonore comprenant 2 HP en façade et 2 retours sur scène, console numérique, micros HF et filaires.
- Éclairage : régie lumière comprenant 20 projecteurs 100 W, console.



Les services emploi et insertion

[La Maison de l'emploi]

**Direction : Valérie Tacq – Place Roger-Salengro – 2 bis allée Henri-Barbusse
93320 Les Pavillons-sous-Bois – Tél. : 01 48 02 45 39 – Fax : 01 48 02 24 45
Courriel : maison.emploi@lespavillonssousbois.fr
Horaires d'ouverture au public : 9h 15-12h 30 et 13h 45-16h 30**

■ Propose aux habitants de la Ville, de plus de 26 ans et aux étudiants :

Des informations et un accompagnement concernant l'emploi, la formation, des conseils à l'élaboration de votre projet professionnel ; un accompagnement et une aide à la définition de votre projet de formation ; une mise en relation avec les entreprises qui recrutent ; une préparation aux entretiens d'embauche ; une aide à la conception de CV et de lettres de motivations.

■ Propose aux entreprises, commerçants et artisans :

- **Des actions de recrutement :** aide à l'élaboration de la fiche de poste, prise de l'offre d'emploi, recherche des candidats selon profil, diffusion de l'offre aux partenaires.
- **Des actions spécifiques pour un recrutement en nombre :** sélection des profils, possibilité de réunion collective pour présenter l'entreprise et les postes.
- **Service d'accompagnement ponctuel des salariés des TPE et PME** dans leur mobilité professionnelle, un entretien d'informations par rapport au projet professionnel, bilan de compétences, VAE et/ou formation.

[La Maison de l'insertion]

**Direction : Valérie Tacq
81 allée Pierre et Marie-Curie – Tél. : 01 41 55 16 57 – Fax : 01 48 49 69 46 – Courriel : maisondelinsertion@lespavillonssousbois.fr
Horaires d'ouverture au public : 9h 15-12h 30 et 13h 45-16h 30. Fermée le jeudi après-midi**

Les demandes d'inscription au RSA sont effectuées par le service du CCAS situé à la Maison des services publics Claude Érignac ; 1 allée de Berlin

■ Propose aux Pavillonnais bénéficiaires du RSA (notification écrite)

Un accompagnement professionnel :

Élaboration de parcours, aide à la recherche de formation, d'emploi...

[La Mission locale pour l'emploi des jeunes]

Mission Locale intercommunale Gagny
Villemomble/Les Pavillons-sous-Bois
**Direction : Frédéric DUBUT
Antenne des Pavillons-sous-Bois
Responsable : Valérie Tacq
Place Roger-Salengro
Tél. : 01 48 02 45 39
Courriel : maison.emploi@lespavillonssousbois.fr
Horaires d'ouverture au public :
9h 15-12h 30 et 13h 45-16h 30**

La Mission locale intervient dans les domaines de l'emploi, la formation, la santé, le logement et la vie sociale. Elle propose aux jeunes Pavillonnais âgés de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, un accompagnement dans les démarches d'insertion professionnelle (aide à l'élaboration du CV et de la lettre de motivation, du projet professionnel, orientation en formation, mises en relation avec les employeurs...), des réunions d'informations collectives, des ateliers découverte des métiers, des parrainages...

Un accompagnement administratif :

Ouverture de droits, logement, sécurité sociale, budget, courriers...

Un accompagnement santé :

Ouverture des droits, orientation vers des professionnels compétents, soutien moral...



Administration et services extérieurs / emploi

Pôle Emploi

14 rue de la Liberté – 93140 Bondy

Tél. : 39 49

Site : www.pole-emploi.fr

ANT : Agence Nationale pour l'Insertion et la Promotion des Travailleurs d'Outre-mer

6 quai de Seine – 93210 Saint Denis Cedex

Tél. : 01 48 13 27 27

APEC : Agence pour l'Emploi des Cadres

51 boulevard Brune – 75689 Paris Cedex 14

Tél. : 0810 805 805

Site : www.apec.fr

CIO : Centre d'Information et d'Orientation

17 rue Auguste-Polissard – 93140 Bondy

Tél. : 01 48 47 28 85

MDPH Maison Départementale des Personnes Handicapées

7-11 rue Erik Satie – 93000 Bobigny

Tél. : 01 83 74 50 00

Conseil des Prud'hommes

1/13 rue Michel de l'Hospital – 93008 Bobigny Cedex

Tél. : 01 48 96 22 22

DIRECTE : Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, du Travail et de l'Emploi.

1 avenue Youri Gagarine – 93000 Bobigny Cedex

Tél. : 01 41 60 53 00

Inspection du travail 9^e section

38 rue de la République – 93100 Montreuil-sous-Bois

Tél. : 01 49 20 89 23

OFPRA : Office Français de Protection pour les Réfugiés Apatrides

201 rue Carnot – 94120 Fontenay-sous-Bois

Tél. : 01 48 76 00 00

Les marchés forains

Marché de Chanzy

Avenue de Chanzy

- mardi matin
- jeudi matin
- dimanche matin

C'est l'un des plus grands marchés de la Seine-Saint-Denis, installé en plein air sur l'avenue de Chanzy et à proximité de l'avenue Victor-Hugo. Ces deux avenues constituent le principal pôle commerçant de la Ville.

Marché de la Basoche

Place Roger-Salengro dite « de la Basoche »

- mercredi matin
- samedi matin

Marché de tradition principalement alimentaire, il est installé sur la place de la Basoche. Une partie est installée en plein air, sur la place elle-même, et l'autre partie, la plus importante, est abritée par une halle.

Marché des Coquetiers

Angle avenue Franklin et allée Louis-Auguste-Blanqui

- dimanche matin

Situé à la pointe sud de la Ville c'est un marché couvert.



CCAS - Centre Communal d'Action Sociale

Maison des Services Publics Claude Érignac – 1 allée de Berlin – 93320 Les Pavillons-sous-Bois – Tél.: 01 48 02 75 63/47

Le CCAS est un établissement public autonome géré par un Conseil d'administration constitué pour moitié de représentants d'associations œuvrant dans le champ social et de conseillers municipaux.

Le CCAS assure une action générale de prévention et de développement social dans la Ville. Il remplit également une mission de soutien et vous orientera éventuellement vers les organismes compétents.

■ Le service Action Sociale instruit les demandes d'aides légales et facultatives :

- domiciliation des personnes sans domicile fixe, en habitat mobile ou habitat précaire,
- réduction des tarifs de cantine et activités périscolaires,
- aide ponctuelle de première nécessité,
- fond de solidarité énergie (EDF, ENGIE),
- fond de solidarité VEOLIA.

Il participe à l'instruction des dossiers de demande d'aide sociale. Accueil des demandeurs, aide au remplissage des dossiers, compilation et validation des pièces justificatives, transmission à l'autorité chargée de statuer sur les demandes.

- Allocation Solidarité aux Personnes Agées (ASPA).
- aide aux personnes en situation de handicap (carte mobilité inclusion de stationnement et d'invalidité, allocation adulte handicapée, prestation compensation handicap...),
- Aide Sociale à l'Hébergement (ASH)
- obligation alimentaire
- Revenu de Solidarité Active (RSA).

Le service Action Sociale est également en charge des festivités de fin d'année.



CCAS – Seniors – Centre Communal d’Action Sociale

Maison des Services Publics Claude Érnagnac – 1 allée de Berlin – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 02 75 63 / Fax : 01 48 47 31 37

Le Centre Communal d’Action Sociale propose différents types d’aides destinées aux personnes âgées résidant aux Pavillons-sous-Bois et inscrites auprès de leur service :

■ Service des repas à domicile

Service quotidien de portage à domicile des repas (5 jours ou 7 jours), livrés tous les midis par les restaurants communaux. Le tarif est établi en fonction des ressources.

Public concerné : personnes âgées retraitées.

Tél. : 01 48 02 75 56 / 01 72 59 19 17

■ Résidence pour personnes âgées

14 allée de Bragance

Location de logements destinés aux personnes âgées de plus de 60 ans.

Tél. : 01 72 59 19 17 / 01 48 02 75 56

■ Aides à domicile

Ce service a pour vocation d’aider les personnes âgées dans leurs tâches ménagères quotidiennes, par tranche d’une heure.

Le tarif est déterminé en fonction des ressources et dans certains cas, une partie est prise en charge par les Caisses de retraite.

Tél. : 01 72 59 19 17 / 01 48 02 75 56

■ Service de transport

Le service de transport est destiné aux personnes âgées et aux personnes à mobilité réduite accompagnées. Ce service est gratuit et concerne tous les déplacements sur la Ville ou dans les communes limitrophes (Déplacements chez le médecin, le coiffeur, etc.).

Du lundi au vendredi de 13 h 45 à 16 h 45, excepté le mardi après-midi. Prendre rendez-vous 1 semaine à l’avance.

Tél. : 01 48 02 75 56 / 01 72 59 19 17

■ Allocation représentative de service ménager

Cette allocation est destinée à rémunérer les services ménagers effectués auprès des personnes qui en font la demande expresse.

Tél. : 01 72 59 19 17

■ Dossier d’aide sociale

Constitution du dossier d’aide sociale dans le cadre d’une prise en charge financière par le département du placement d’une personne âgée en maison de retraite.

Tél. : 01 48 02 75 63

■ APA : Allocation Départementale Personnalisée d’Autonomie

Cette allocation, versée par le Département, est réservée aux personnes de plus de 60 ans, en perte d’autonomie et sous réserve d’une évaluation médico-sociale.

Cette allocation peut servir à payer (en totalité ou en partie) les dépenses nécessaires pour vous permettre de rester à votre domicile (APA à domicile) ou à payer une partie du tarif dépendance de l’établissement médico-social (notamment un Ehpad) dans lequel vous êtes hébergé (APA en établissement).

Tél. : 01 48 02 75 56 / 01 72 59 19 17

■ Soins à domicile

Une équipe d’infirmières et d’aides-soignantes intervient au domicile de la personne âgée pour les soins.

Le financement de cette aide est pris en charge par la Sécurité Sociale.

Tél. : 01 48 02 21 21

■ Forfait Améthyste

Retrait du dossier auprès du Service Action Sociale.

Le forfait Améthyste du Pass Navigo vous permet d’emprunter les transports en commun sans compter pour un forfait annuel de 48 € maximum. Vérifiez que vous remplissez les conditions de revenus et complétez un dossier.

Tél. : 01 48 02 75 63 / 47

■ Chèque taxi

Retrait du dossier auprès du Service Action Sociale.

L’allocation de chèque taxi d’une valeur maximale de 182,94 € permet aux personnes retraitées qui ne peuvent pas utiliser les transports en commun de se déplacer en taxi. (sous conditions de revenus).

Tél. : 01 48 02 75 63 / 47

■ Animations personnes âgées Sur inscription

- Janvier : après-midi dansant avec dégustation d’une galette (sur inscription à partir de 65 ans).
- Sorties d’une journée au printemps et à l’automne.
- Voyage d’une semaine, au printemps en France ou à l’étranger.
- Spectacle et colis de Noël à partir de 65 ans (retraité) et sur inscription. Justificatif de domicile à fournir.
- Thé dansant un dimanche après-midi par mois à la Salle Mozart de l’Espace des Arts.

Tél. : 01 48 02 75 63 / 47



Structures d'accueil seniors

[Accueil de jour pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer: Le Patio]

Le Patio

6 allée de Bragance

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél.: 01 48 49 25 85

Courriel: le.patio@hotmail.fr

Site Internet: www.lepatio.oncl.fr

Président: Henri Groussin

Direction: Isabelle Porchel

Ouverture: lundi 10h à 17h et du mardi au vendredi de 9h 30 à 17h 30.

Objectifs:

- préserver l'autonomie du patient en lui proposant une simulation cognitive par le biais d'ateliers thérapeutiques,
- prise en charge par des professionnels spécialisés,
- favoriser le maintien à domicile en soulageant les familles.

Capacité: 13 personnes par jour.

[Résidence de Bragance]

14 allée de Bragance

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél.: 01 48 50 84 36

Renseignements: s'adresser au CCAS.

Tél.: 01 72 59 19 17 ou 01 48 02 75 56

Structure: Résidence sociale

Cadre: Vingt-neuf logements adaptés et spécialement équipés pour les personnes âgées ont été conçus afin de concilier indépendance, protection et vie sociale. Les résidents peuvent partager leurs repas

dans un espace commun, des activités sont proposées et un système de télésurveillance relié au bureau de la directrice a été mis en place.

Les demandes d'admission pour la location d'appartement (studio ou deux pièces) sont ouvertes à toute personne retraitée de plus de soixante ans, sous conditions de ressources et sont enregistrées dans les services du CCAS, à la Maison des Services Publics Claude Érignac.

[Résidence Les Clairières]

50 allée du Chevalier de la Barre

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél.: 01 48 47 00 62

Structure: Maison d'Accueil pour les Personnes Agées Dépendantes (MAPAD), établissement médicalisé en gestion privée, statut conventionné.

Tutelle: Conseil Départemental

Capacité: 73 places dont 4 temporaires

Admission: sur dossier médical et administratif.

[Résidence Victor Hugo]

Avenue Franklin

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél.: 01 55 89 63 20

Maison d'Accueil pour les Personnes Agées Dépendantes (MAPAD), établissement médicalisé en gestion privée, statut conventionné.

La résidence ARPAVIE Victor Hugo comprend 81 logements individuels pour l'hébergement

permanent (dont 14 en unité spécifique Alzheimer, et 8 en studios communicants) et 3 logements pour l'hébergement temporaire. L'aménagement d'une unité spécifique pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et troubles apparentés permet d'assurer un accompagnement adapté. Cette unité, située au rez-de-jardin, comprend 14 logements individuels, des lieux de vie (salle à manger et salons où se déroulent repas, ateliers cuisine et diverses activités), des lieux de détente (espace bien-être) et un jardin privatif.

[Structure d'accueil pour personnes handicapées vieillissantes Résidence Virginie]

Allée Virginie

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél.: 01 41 55 29 80

Structure: Destinée aux personnes handicapées mentales vieillissantes, cette résidence a été créée par l'association l'AIPEI (Association Inter-Communale des Parents d'Enfants Inadaptés).

Dix-neuf personnes résident actuellement dans l'établissement, dix sont encore en activité et neuf ont cessé de travailler soit à cause de leur handicap, soit à cause de leur âge.

La résidence Virginie est financée, à la fois par le Conseil Départemental et la DDASS ainsi que par l'association AIPEI et propose un accueil en internat.



Le Service Logement

Maison des Services Publics Claude Érnigac – 1 allée de Berlin – 93 320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 72 59 19 21 – Fax : 01 41 55 30 15

Dépôt en ligne de votre demande de logement social : www.demande-logement-social.gouv.fr

[1^{ère} demande de logement social]

■ Constitution des dossiers

Les formulaires sont à retirer au service logement (adresse ci-dessus) ou à l'accueil de l'Hôtel de ville.

■ Documents à fournir en photocopie en 1 seul exemplaire

- Carte(s) d'identité ou carte(s) de séjour.
- Livret(s) de famille(s) ou acte de naissance pour les enfants présents sur le territoire.
- Justificatifs de ressources : bulletins de salaire, attestation Pôle emploi (3 derniers mois), attestation CAF à jour (allocations familiales, APL, RSA, AAH, etc.), indemnités journalières (arrêt de travail, congés maladies, congés maternités), pensions de retraites.
- Quittances de loyer (3 derniers mois) ou attestation d'hébergement.
- Attestation de grossesse.
- En cas de divorce : jugement ou ordonnance de non-conciliation.
- Avis d'imposition des 2 dernières années (année en cours moins 2 et moins 1). En cas de déclarations séparées, joindre les avis de chacun des déclarants. Pour les jeunes déclarés avec leurs parents, joindre le dernier avis d'imposition de ceux-ci.
- Pour les propriétaires, joindre l'attestation de mise en vente du bien.

[Renouvellement des demandes de logement social]

■ Procédure

Les demandeurs reçoivent un dossier pré-rempli ainsi qu'un courrier précisant la date avant laquelle ils doivent effectuer leur

renouvellement et une notice explicative.

La constitution du dossier est identique à la 1^{ère} demande.

■ Dépôt des dossiers

Sur rendez-vous uniquement au Service Logement, munis des pièces justificatives originales.

La validité de la demande est de 1 an. Tout élément nouveau est à indiquer au service afin d'avoir 1 dossier à jour. Les justificatifs sont à fournir sans rendez-vous.

Dès l'enregistrement, les demandeurs détiennent 1 numéro unique (1 seul dossier) valable pour toute la Région Ile-de-France.

Dépôt en ligne de votre demande de logement social
www.demande-logement-social.gouv.fr

[Le DALO – Le Droit Au Logement Opposable]

Loi du 5 mars 2007, N° 2007290

Le formulaire doit être retourné, **par courrier uniquement et de préférence en recommandé avec accusé de réception**, accompagné des pièces justificatives à l'adresse suivante :

Secrétariat de la Commission de Médiation DALO de Seine-Saint-Denis

TSA 30029 – 93736 Bobigny Cedex 9

Le dépôt du dossier est un recours pouvant aboutir à une offre de relogement prioritaire en fonction de certains critères.

Sites Internet :

www.service-public.fr

www.pref93.pref.gouv.fr



Les associations

■ Coup de pouce :

10 avenue Jean-Jaurès – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Courriel : cp.pavillons@free.fr

Tél. : 06 62 57 09 45

L'association Coup de Pouce a lancé une boutique alimentaire réservée aux familles Pavillonnaises les plus démunies, envoyées par les organismes sociaux (le CCAS, la CAF, la mission RSA, les assistantes sociales). Les personnes reçoivent des denrées alimentaires en échange d'une participation financière qui s'élève à 10 % du montant initial des achats.

L'ouverture de l'épicerie sociale a lieu deux fois par semaine, le jeudi et le vendredi après-midi.

Le but de l'association Coup de Pouce est de susciter l'éveil aux notions de solidarité, de partage actif, pour sortir de l'assistanat, tout en proposant des informations ou des formations sur l'organisation de la vie quotidienne (utilisation des denrées, gestion d'un budget, économie familiale) et en aidant à l'insertion des personnes en difficulté.

■ Croix-Rouge Française : Délégation locale

5 allée Henri-Barbusse – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 50 27 63

La Croix-Rouge Française a pour mission de soulager les souffrances de ceux et celles dont la vie a basculé, de restaurer la dignité des plus fragiles.

■ Les Restos du Cœur :

Antenne des Pavillons-sous-Bois

Avenue de Rosny (ancienne gare SNCF)

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 09 87 19 55 62

■ Secours Catholique :

86 avenue Aristide-Briand – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Le Secours Catholique intervient auprès des personnes en difficulté dans la mesure de ses moyens et propose une écoute, un accueil, une entraide et un accompagnement dans les épreuves de la vie.

■ Écrivain Public :

APJC – 23 allée Étienne-Dolet – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 02 07 79

Horaires : Permanences sur rendez-vous le mardi de 18 h à 20 h (excepté pendant les vacances scolaires) et vendredi de 10 h à 12 h.

Qu'il s'agisse de courriers personnels ou administratifs, si vous êtes dans l'impossibilité d'écrire, les écrivains publics vous accueillent pour une aide ponctuelle.

Adresses et renseignements utiles

■ Assistantes sociales

131-135 avenue Aristide-Briand – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 71 29 57 40

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Fermé le jeudi après-midi

Le vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h

■ CAF : Caisse d'Allocations Familiales

15-17 rue Jean-Pierre-Timbaud – 93110 Rosny-sous-Bois

Tél. : 0 810 25 93 10

Site : www.93caf.fr

■ CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie

195 avenue Paul-Vaillant-Couturier – 93014 Bobigny

Site : www.bobigny.ameli.fr

Tél. : 36 46

■ DDASS : Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale

Immeuble l'Européen

5 à 7 promenade Jean-Rostand – 93000 Bobigny Cedex 05

Tél. : 01 41 60 70 00

■ DPAS : Direction de la Protection et de l'Action Sociale

1 esplanade Jean-Moulin – 93003 Bobigny Cedex

Centre Municipal de Santé

91 avenue Aristide-Briand – 93320 Les Pavillons-sous-Bois – Tél.: 01 72 59 19 60 – Fax : 01 48 49 47 65
 Courriel : cms@lespavillonssousbois.fr

Le centre municipal de santé a été créé pour faciliter l'accès aux soins à tous et favoriser une médecine de proximité dans le respect du libre choix de l'utilisateur.

Centre de santé polyvalent et conventionné, il regroupe dans un même lieu diverses spécialités médicales, dentaires et de soins paramédicaux.

Le centre de santé organise également des actions de prévention, de sensibilisation et de promotion de la santé : vaccinations, prévention buccodentaire.

Horaires d'ouverture :

- Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h-12h30/13h30-18h
- Jeudi : 9h-12h30/13h30-19h
- Samedi : 9h-12h

Fermeture annuelle : du 3 au 21 août 2020

[Offre de soins]

Toutes les consultations se font sur rendez-vous

- Chirurgien-Dentiste
- Orthodontiste
- Médecine générale
- Médecine spécialisée
 - Cardiologie
 - Diabétologie
 - Endocrinologie
 - Gynécologie
 - Nutrition
- Soins Infirmiers : sur prescription médicale
- Sage-Femme :
 - Rééducation périnéale
 - suivi de grossesse

[Prise en charge]

Le Centre Municipal de Santé pratique le tiers-payant pour tous les assurés sociaux. Le patient s'acquitte uniquement de la part non remboursée par la Sécurité Sociale (le ticket modérateur). Afin d'en bénéficier, l'assuré doit se munir de sa carte Vitale.

Dans les situations suivantes et sur présentation des justificatifs aucune avance de frais n'est demandée pour les actes médicaux (*Les frais de prothèse en chirurgie dentaire et en orthodontie ne sont pas concernés*).

Situation	Justificatif à présenter
Bénéficiaire de la Couverture Médicale Universelle Complémentaire (CMUC)	<ul style="list-style-type: none"> • carte Vitale • attestation CMUC
Bénéficiaire de l'Aide au paiement d'une Complémentaire Santé	<ul style="list-style-type: none"> • carte Vitale • attestation ACS
Bénéficiaire de l'Aide Médicale d'État (AME)	<ul style="list-style-type: none"> • attestation AME
Patient pris en charge à 100 % au titre d'une pathologie lorsque les actes sont en relation avec celle-ci (ALD, invalidité...)	<ul style="list-style-type: none"> • carte Vitale • attestation de sa caisse d'assurance maladie, datant de moins de 3 mois et précisant l'ouverture des droits
Accident du travail ou d'une maladie professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • carte Vitale • volet d'accident de travail ou de la prise en charge délivrée par l'employeur
Patient dont la mutuelle a signé une convention avec la Ville	<ul style="list-style-type: none"> • carte d'adhérent • carte de mutuelle à jour

Dans le cas où le patient n'est pas l'assuré social ou s'il ne peut pas produire les justificatifs, le tiers payant ne pourra pas être pratiqué et la totalité de l'examen sera à régler par le patient.

Une feuille de soins papier est alors remise pour le remboursement.

Le centre de santé dispose également de conventions avec certaines mutuelles afin de vous permettre la dispense d'avance des frais.



Professions médicales et para-médicales

[Médecins généralistes]

- **Dr Batard**
7 avenue Aristide-Briand
Tél.: 01 48 47 18 68
- **Dr Blondeau**
33 avenue Victor-Hugo
Tél.: 01 48 47 78 95
- **Dr Dussart**
189 avenue Jean-Jaurès
Tél.: 01 48 48 56 07
- **Dr Faure – Dr Lootvoet**
106 allée Robillard
Tél.: 01 48 48 49 70
- **Dr Follezou**
33 avenue Victor-Hugo
Tél.: 01 41 55 50 10
- **Dr Lecaille**
Groupe médical, 2 boulevard Roy
Tél.: 01 41 55 19 20
- **Dr Scheinfeld et Dr Brelivet**
83 allée Pierre et Marie-Curie
Tél.: 01 48 48 10 62
- **Dr Sellem**
211 boulevard Pasteur
Tél.: 01 48 48 39 48
- **Dr Tahraoui**
33 avenue Victor-Hugo
Tél.: 01 48 50 95 42
- **Dr Ton Quoc**
33 avenue Victor-Hugo
Tél.: 01 48 49 97 35

- **Dr Dincuff**
7 avenue Aristide-Briand
Tél.: 01 48 47 68 58

- **Dr Viola**
94 avenue Jean-Jaurès
Tél.: 01 48 48 34 88

- **Dr Wallet**
147 avenue Jean-Jaurès
Tél.: 01 48 02 24 22

[Médecins spécialistes]

■ Diététique-Nutrition

- **Dr Zert-Kamoun**
Groupe médical, 2 boulevard Roy
Tél.: 01 41 55 19 20

■ Échographie

- **Dr Amarenco**
Groupe médical, 2 boulevard Roy
Tél.: 01 41 55 19 20

■ Gynécologie

- **Dr Bonneau – Dr Consille**
Dr Guimbard – Dr Kamoun
Dr Labourier – Dr Majorel – Dr Reghis
Groupe médical, 2 boulevard Roy
Tél.: 01 41 55 19 20

■ Homéopathie

- **Dr Rotman**
8 allée Lazare-Carnot
Tél.: 01 48 50 09 27

- **Dr Lecaille**
Homéopathie-Nutrition
Groupe médical, 2 boulevard Roy
Tél.: 01 41 55 19 20

■ Mésothérapie

- **Dr Scheinfeld**
83 allée Pierre et Marie-Curie
Tél.: 01 48 48 10 62

■ ORL

- **Dr Aisenberg**
252 avenue Aristide-Briand
Tél.: 01 80 89 57 57

■ Pédiatrie

- **Dr Katz**
Groupe médical, 2 boulevard Roy
Tél.: 01 41 55 19 20

■ Rhumatologie

- **Dr Mage**
126 avenue du Président-Wilson
Tél.: 01 48 48 27 91
- **Dr Bouché**
2 boulevard Roy
Tél.: 01 55 89 02 04

■ Sport

- **Dr Dussart**
189 avenue Jean-Jaurès
Tél.: 01 48 48 56 07

[Chirurgiens dentistes]

- **Dr Benaïssa Sofian**

83 allée Pierre et Marie-Curie – Tél.: 01 48 50 06 44

- **Dr Bucovaz Christian** – 125 allée Jules-Auffret

Tél.: 01 48 50 12 12

- **Dr Chemla Jonathan – Dr Basse Sophie**

35 avenue de Chanzy – Tél.: 01 48 02 02 02

- **Dr Charles Jarty**

35 avenue de Chanzy – Tél.: 01 48 48 36 04

- **Dr Thomas Crouzoulon**

35 avenue de Chanzy – Tél.: 06 25 43 29 19

- **Dr El Moheb Mohamad**

191 avenue Jean-Jaurès – Tél.: 01 48 48 63 58

- **Dr Lepont-Kordyl Martine**

2 boulevard Roy – Tél.: 01 55 89 06 60

- **Dr Lussato Barbara**

83 allée Pierre et Marie-Curie – Tél.: 01 48 50 06 44

- **Dr Mailia Mezi-Kaïbi**

24 avenue Victor-Hugo – Tél.: 01 48 48 75 50

- **Dr Party Philippe**

115 avenue Aristide-Briand – Tél.: 01 48 48 27 72

[Ambulances]

- **Ambulances l'Eau Vive**

25 avenue JF-Kennedy – Tél.: 01 48 48 15 15

[Infirmières-infirmiers]

- **Baudras-Douniol Claire - Jourdain Sylvia - Pousset Maëva**

2 allée de Rosny – Tél.: 06 12 01 34 12

- **Bernard-Gartner Annick – Desousa Johnny**

7 avenue Aristide-Briand – Tél.: 01 48 48 20 98 / 06 60 68 20 98

- **Boucher Virginie – Monti Rebecca**

7 avenue Aristide-Briand – Tél.: 01 48 48 05 55

- **Cabinet Boritch – Griffit – Soulier**

62 bis allée Pierre-Brossolette – Tél.: 01 48 49 20 82

Boritch: 06 79 72 70 01 – Griffit: 06 77 81 67 57

Soulier: 07 85 84 80 41

- **Cabinet Brossolette – Cisse Massi – Kamwa Adeline**

66 allée Pierre-Brossolette – Tél.: 01 48 48 41 22

- **Hammiche Aberhouche Saloua**

2 boulevard Roy – Tél.: 01 48 47 40 88

[Kinésithérapeutes]

- **Decorce Richard – Rembert François – Satrat Philippe**

178 quater avenue Jean-Jaurès – Tél.: 01 48 49 67 46

- **Duvernois Laurent – Zinetti Catherine**

2 boulevard Roy – Tél.: 01 48 48 77 46

- **Fourage Jean-Luc**

12 avenue du Président-Wilson – Tél.: 01 48 47 89 64

- **Gartner Patrick**

7 avenue Aristide-Briand – Tél.: 01 48 48 25 60

- **Nassera Nebati**

33 avenue Victor-Hugo – Tél.: 06 59 54 81 16

- **Pelage-Jaune Anne**

33 avenue Victor-Hugo – Tél.: 01 48 49 31 66

- **Soussan Nathalie**

66 allée Émile-Zola – Tél.: 01 48 48 53 09

[Osthéopathie]

- **Bouyat Lucie**

2 boulevard Roy – Tél.: 01 48 49 57 03

- **Djien Yoni**

23 bis allée Robert-Estienne – Tél.: 06 62 45 98 58

- **Sultan Michel-Charles**

22 allée de Bouvines – Tél.: 06 52 96 04 75

- **Vincent Lucien**

28 allée Pierre-Brossolette – Tél.: 06 81 25 62 06

- **Zinetti Anne-Sophie**

2 boulevard Roy – Tél.: 06 60 64 04 92



[Laboratoires d'analyses médicales]

- **Labo. Anal. Médic. Duchenne Guinglar**
4 place de la gare de Gargan – Tél.: 01 55 89 00 90
- **Labo. Anal. Médic. Franklin**
163 avenue Franklin – Tél.: 01 48 02 00 73

[Orthophonistes]

- **Carrascosa Annabelle**
20 allée Henri-Barbusse – Tél.: 01 48 48 47 11
- **Champniers Élodie**
20 allée Henri-Barbusse – Tél.: 01 48 48 47 11
- **Chmura Jocelyne**
10 passage de la Main Ferme – Tél.: 01 48 49 86 50
- **Riga Élise**
2 boulevard Roy – Tél.: 01 48 49 00 52
- **Slakmon Carole**
83 allée Pierre et Marie-Curie – Tél.: 01 48 02 20 49
- **Volckmann Catherine**
42 allée Pierre et Marie-Curie – Tél.: 01 48 49 25 14

[Pharmaciens]

- **Pharmacie de la Basoche**
123 avenue Jean-Jaurès – Tél.: 01 48 48 11 87
- **Pharmacie de Chanzy**
1 avenue de Chanzy – Tél.: 01 48 48 10 64
- **Pharmacie de l'Europe**
112 avenue de Rome – Tél.: 01 48 47 42 97
- **Pharmacie du marché**
3 allée Robillard – Tél.: 01 48 48 18 49
- **Pharmacie Todisco**
54 avenue Aristide-Briand – Tél.: 01 48 48 12 64
- **Pharmacie Victor Hugo Selari**
35 avenue Victor-Hugo – Tél.: 01 48 48 19 06

Urgences après 19 h 30 :

- **Commissariat de police de Bondy**
26 avenue Henri-Barbusse
Tél.: 01 48 50 30 00
- **Commissariat de Livry-Gargan**
2 rue du Consul-Général-Nordling
Tél.: 01 41 70 18 30

[Podologues, pédicures]

- **Boucher Romain**
7 avenue Arsitude-Briand – Tél.: 01 48 49 43 39
- **Greselin Arnaud**
126 avenue du Président Wilson – Tél.: 01 48 48 50 59
- **Roux Marie-Agnès**
83 allée Pierre et Marie-Curie – Tél.: 01 48 49 76 27

[Psychologues]

- **Caux Catherine**
44 bis avenue du Général Leclerc – Tél.: 01 48 31 58 08
- **Chmura Sabrina (Neuropsychologue)**
10 passage de la Main Ferme – Tél.: 01 48 49 86 50
- **Dalia Vanessa**
Groupe Médical, 2 boulevard Roy – Tél.: 01 41 55 19 20
- **Harzoune Sona**
2 allée de Rosny – Tél.: 06 52 97 64 02

[Sage-femme]

- **Clin Damour Aline**
21 allée du Trésor Perdu – Tél.: 06 60 39 85 92
- **Fenaux Christine – Franbourg Caroline**
10 allée de Bouvines – Tél.: 01 48 49 16 67
- **Hammiche Aberhouche Saloua**
2 boulevard Roy – Tél.: 01 48 47 40 88

Associations et organismes publics

[Associations]

■ Adida 93

Siège social : 31 avenue Jean-Jaurès – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 45 07 41

Renseignement secrétariat :

86 rue de l'Avenir – 93130 Noisy-le-Sec

Tél. : 01 60 05 12 83 – Courriel : adida93@free.fr

■ Association Regard-Vivre à domicile

Assistance aux personnes âgées – gardes d'enfants – possibilités d'aides financières

Tél. : 01 48 66 02 11 – Courriel : regard2@wanadoo.fr

■ CESAP – Le Cap vert

Externat médico-éducatif – Service de soins à domicile pour enfants polyhandicapés

1 à 7 allée de Bragance – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 41 55 19 19

■ France – ADO 93 Seine-Saint-Denis

Dons d'organes et de tissus humains

7 rue Claude Debussy – 93150 Les Blanc-Mesnil

Tél. : 06 60 98 36 62

■ France Alzheimer-Seine-Saint-Denis

Centre Marcel Hanra – 49 avenue du Raincy – 93250 Villemomble

Tél. : 01 43 01 09 66

■ Iris Messidor SAMSAH

Structure d'accueil spécifique des personnes ayant une reconnaissance de handicap d'origine psychique distinct du handicap mental.

131 avenue Aristide-Briand – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 41 60 14 10

■ Lions Alzheimer – Le Patio

Accueil de jour autonome

6 allée de Bragance – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 49 25 85

■ Retina France

Maladies de la vue

BP 62- 2 chemin de Cabirol – 31771 Colomiers Cedex

Contact local : Martine Hermanès

Tél. : 01 43 10 24 29 – Courriel : communication@retina.fr

Site : www.retina-france.asso.fr

[Organismes publics]

■ Centre psychothérapique d'accueil et de crise

13 voie promenade – Bondy (nord) – Tél. : 01 48 49 05 11

■ Centre du soir

21 avenue Léon-Blum – Bondy – Tél. : 01 48 02 10 89

■ Centre médico-psychologique

Pour adultes, adolescents, enfants

86 avenue Gallieni – Bondy – Tél. : 01 55 89 68 00

41 avenue de Verdun – Bondy (sud) – Tél. : 01 48 48 21 70

[Médecine et institutions vétérinaires]

■ Direction Départementale des Services Vétérinaires

5-7 promenade Jean-Rostand 5^e étage – 93000 Bobigny

Tél. : 01 48 96 93 60 – Fax : 01 48 96 93 70

Avenue Paul Vaillant-Couturier – 93000 Bobigny

Tél. : 01 41 60 55 20

■ Clinique Vétérinaire Duprat

77 avenue Aristide-Briand – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 48 48 08

■ École vétérinaire

7 avenue Général-de-Gaulle – 94700 Maison-Alfort

Tél. : 01 43 96 71 00 – Service consultations : 01 43 96 73 73

■ Société centrale canine

Fichier national tatouage

155 avenue Jean-Jaurès – 93535 Aubervilliers Cedex

Tél. : 01 49 37 54 54

Identification des carnivores domestiques : <https://www.i-cad.fr/>

Pour joindre I-CAD, plusieurs moyens :

- par téléphone au 0810 778 778 du Lundi au Vendredi de 08 h 30 à 17 h 30
- par mail à contact@i-cad.fr en précisant en objet « urgent – animal perdu »
- via notre site internet www.i-cad.fr, espace « DÉTENTEUR » à l'aide de vos identifiants
- via l'application Filalapat (disponible sur tous les stores) ou le site www.filalapat.fr

■ SPA Genevilliers

30 avenue Général-de-Gaulle – 92230 Genevilliers

Tél. : 01 47 98 57 40



Transports

Navette municipale

- **Itinéraire :** voir plan de circulation en page 40
- **Service :** du lundi au vendredi et le samedi matin.

Ne circule pas les dimanches et les jours fériés excepté les dimanches d'élection.

- **Service gratuit**

Stationnement

Depuis 2018, la réforme de la décentralisation du stationnement (la loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles (MAPTAM) payant est entrée en vigueur.

L'amende pénale, qui sanctionnait l'infraction au stationnement fixée nationalement à 17 €, est remplacée par une redevance d'occupation du domaine public appelée Forfait Post-Stationnement dit FPS.

■ Le Forfait Post-Stationnement

Le Forfait Post-Stationnement est défini comme la somme due pour la durée maximale de stationnement autorisé.

Pour que ce forfait soit suffisamment dissuasif, pour limiter le non-respect et inciter la rotation des véhicules, la durée maximale de stationnement a été prolongée à 9 heures (au lieu de 8 heures) pour la zone verte et 3 heures 15 (au lieu de 2 heures) pour les zones orange et rouge, avec un montant pour cette nouvelle tranche fixée à 30 €.

En cas de défaut de paiement du stationnement, le FPS sera donc fixé à 30 € pour les trois zones de stationnement.

En cas de paiement insuffisant, le FPS de 30 € sera diminué, conformément à la loi MAPTAM, du montant du dernier ticket de stationnement réglé au sein de la plage horaire de stationnement valable au moment du contrôle.

■ Modalités de paiement du stationnement

- Aux horodateurs, par pièces de monnaie
- Depuis votre smartphone, grâce à la mise en place d'une application. (modalités affichées sur les horodateurs de la Ville).

■ Les tarifs de stationnement

	Zone rouge <i>(Victor-Hugo/ Chanzy/Basoché)</i> <i>Stationnement autorisé 3 h 15</i>	Zone orange <i>Payant uniquement les jours de marchés (Jean-Jaurès et alentours)</i> <i>Stationnement autorisé 3 h 15</i>	Zone verte <i>Stationnement autorisé 9 h</i>
30 min.		0,60 €	1 heure : 1,30 €
1 heure		1,20 €	2 heures : 2,30 €
2 heures		2,40 €	3 heures : 3,30 €
3 heures		3,60 €	4 heures : 4,30 €
3 h à 3 h 30		30 €	5 heures : 5,30 €
			6 heures : 6,30 €
			7 heures : 7,30 €
			8 heures : 8,30 €
			de 8 h à 9 h : 30 €

[Parking Souterrain Régional]

■ Place Oissey-Forfry

Renseignements : Accueil du parking

Tél. : 01 48 02 86 65

La Ville dispose d'un parking souterrain, ouvert tous les jours pour faciliter le stationnement de courte ou de longue durée.

Tarif de référence une heure : 1,20 €

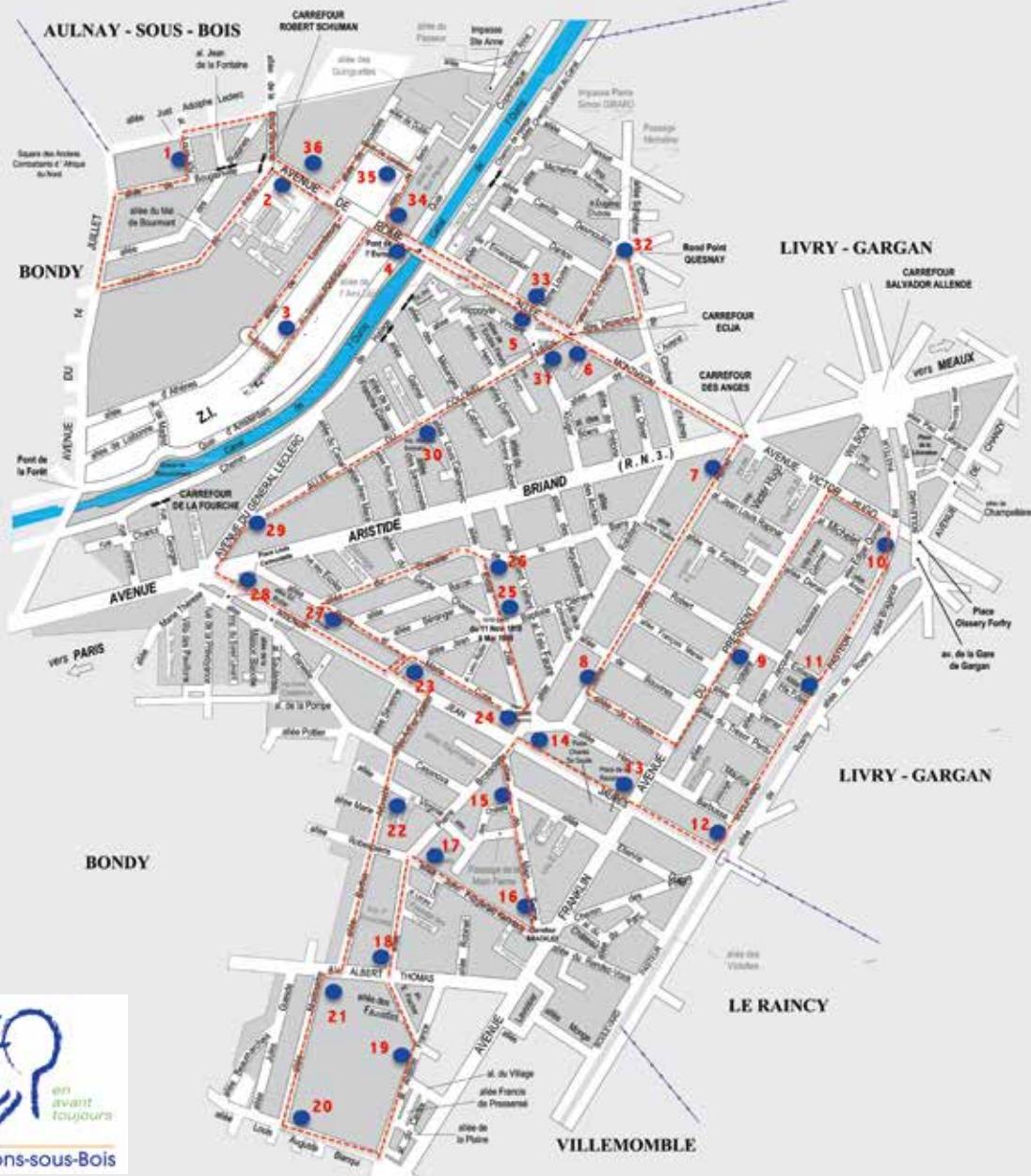
Pallier de 15 minutes : 0,30 €

Au-delà de 12 heures, l'heure supplémentaire est facturée 0,40 €.

■ Tarifs des abonnements

Abonnements	Mensuel	Annuel
Permanent individuel auto	50,60 €	556,60 €
Permanent individuel moto	30,80 €	338,80 €
Permanent entreprises et commerçants de moins de 10 salariés, marchands forains	33,00 €	363,00 €
Usager SNCF auto	30,80 €	338,80 €
Usager SNCF moto	19,80 €	217,80 €
Badge (frais de création)		33,00 €
Badge perdu ou cassé (frais de remplacement)		33,00 €

PLAN DE LA NAVETTE MUNICIPALE





NAVETTE MUNICIPALE														
N°	ARRÊTS	DU LUNDI AU VENDREDI								SAMEDI				
1	Ancien Cimetière	8h20	9h20	10h10	11h00	13h45	14h35	15h25	16h15	8h20	9h20	10h10	11h00	12h00
2	Robert Schuman	8h23	9h23	10h13	11h03	13h48	14h38	15h28	16h18	8h23	9h23	10h13	11h03	12h03
3	Georges Pompidou Centre Commercial	8h25	9h25	10h15	11h05	13h50	14h40	15h30	16h20	8h25	9h25	10h15	11h05	12h05
4	Jules Verne	8h27	9h27	10h17	11h07	13h52	14h42	15h32	16h22	8h27	9h27	10h17	11h07	12h07
5	Jean Monnet	8h28	9h28	10h18	11h08	13h53	14h43	15h33	16h23	8h28	9h28	10h18	11h08	12h08
6	Monthyon	8h29	9h29	10h19	11h09	13h54	14h44	15h34	16h24	8h29	9h29	10h19	11h09	12h09
7	Victor Hugo	8h31	9h31	10h21	11h11	13h56	14h46	15h36	16h26	8h31	9h31	10h21	11h11	12h11
8	Rocroi	8h34	9h34	10h24	11h14	13h59	14h49	15h39	16h29	8h34	9h34	10h24	11h14	12h14
9	Robert Estienne	8h36	9h36	10h26	11h16	14h01	14h51	15h41	16h31	8h36	9h36	10h26	11h16	12h16
10	Gare Gargan / Pavillons-sous-Bois	8h37	9h37	10h27	11h17	14h02	14h52	15h42	16h32	8h37	9h37	10h27	11h17	12h17
11	Haute Futaie	8h38	9h38	10h28	11h18	14h03	14h53	15h43	16h33	8h38	9h38	10h28	11h18	12h18
12	Halte Du Raincy	8h39	9h39	10h29	11h19	14h04	14h54	15h44	16h34	8h39	9h39	10h29	11h19	12h19
13	Mairie Des Pavillons-sous-Bois	8h41	9h41	10h31	11h21	14h06	14h56	15h46	16h36	8h41	9h41	10h31	11h21	12h21
14	Pierre Brossolette – La Basoche	8h42	9h42	10h32	11h22	14h07	14h57	15h47	16h37	8h42	9h42	10h32	11h22	12h22
15	Les Chalets	8h43	9h43	10h33	11h23	14h08	14h58	15h48	16h38	8h43	9h43	10h33	11h23	12h23
16	Brackley	8h44	9h44	10h34	11h24	14h09	14h59	15h49	16h39	8h44	9h44	10h34	11h24	12h24
17	Kennedy	8h45	9h45	10h35	11h25	14h10	15h00	15h50	16h40	8h45	9h45	10h35	11h25	12h25
18	Albert Thomas / Brossolette	8h46	9h46	10h36	11h26	14h11	15h01	15h51	16h41	8h46	9h46	10h36	11h26	12h26
19	Stade Léo Lagrange	8h47	9h47	10h37	11h27	14h12	15h02	15h52	16h42	8h47	9h47	10h37	11h27	12h27
20	Église Saint Augustin	8h49	9h49	10h39	11h29	14h14	15h04	15h54	16h44	8h49	9h49	10h39	11h29	12h29
21	Montmartre	8h50	9h50	10h40	11h30	14h15	15h05	15h55	16h45	8h50	9h50	10h40	11h30	12h30
22	Virginie	8h51	9h51	10h41	11h31	14h16	15h06	15h56	16h46	8h51	9h51	10h41	11h31	12h31
23	Jean Baptiste Clément	8h52	9h52	10h42	11h32	14h17	15h07	15h57	16h47	8h52	9h52	10h42	11h32	12h32
24	Basoche / Pierre et Marie-Curie	8h53	9h53	10h43	11h33	14h18	15h08	15h58	16h48	8h53	9h53	10h43	11h33	12h33
25	Club Yvonne De Gaulle	8h54	9h54	10h44	11h34	14h19	15h09	15h59	16h49	8h54	9h54	10h44	11h34	12h34
26	A.R.P.A.D.	8h55	9h55	10h45	11h35	14h20	15h10	16h00	16h50	8h55	9h55	10h45	11h35	12h35
27	Pierre et Marie-Curie / Balzac	8h56	9h56	10h46	11h36	14h21	15h11	16h01	16h51	8h56	9h56	10h46	11h36	12h36
28	Pavillons de Garde	8h58	9h58	10h48	11h38	14h23	15h13	16h03	16h53	8h58	9h58	10h48	11h38	12h38
29	Général Leclerc / Berceaux de l'Ourcq	9h00	10h00	10h50	11h40	14h25	15h15	16h05	16h55	9h00	10h00	10h50	11h40	12h40
30	Louis Calmanovic	9h01	10h01	10h51	11h41	14h26	15h16	16h06	16h56	9h01	10h01	10h51	11h41	12h41
31	Colonel Fabien	9h02	10h02	10h52	11h42	14h27	15h17	16h07	16h57	9h02	10h02	10h52	11h42	12h42
32	Rond Point Quesnay	9h04	10h04	10h54	11h44	14h29	15h19	16h09	16h59	9h04	10h04	10h54	11h44	12h44
33	Marie-Louise	9h06	10h06	10h56	11h46	14h31	15h21	16h11	17h01	9h06	10h06	10h56	11h46	12h46
34	Claude Érignac / Maire Annexe	9h07	10h07	10h57	11h47	14h32	15h22	16h12	17h02	9h07	10h07	10h57	11h47	12h47
35	Allée De Berlin / Salle De Sports	9h08	10h08	10h58	11h48	14h33	15h23	16h13	17h03	9h08	10h08	10h58	11h48	12h48
36	Nouveau Cimetière	9h09	10h09	10h59	11h49	14h34	15h24	16h14	17h04	9h09	10h09	10h59	11h49	12h49
Fin	Georges Pompidou Centre Commercial				11h52				17h07					12h52

Les horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent varier en fonction de la circulation.



Services Techniques

Hôtel de ville

Bureau n° 11

Tél. : 01 48 02 75 44/53/93

Fax : 01 48 02 75 46

Courriel : mairie@lespavillonsousbois.fr

Téléprocédures disponibles sur le site Internet de la Ville : www.les-pavillons-sous-bois.fr rubrique vos demandes en ligne

Service Voirie

Tél. : 01 48 02 75 44/53/93

Toute occupation et/ou travaux sur le domaine public communal doit faire l'objet d'une demande d'autorisation délivrée sous forme d'une permission de voirie ou d'un arrêté municipal.

Demande de permission de voirie : nécessaire pour toute occupation du domaine public (pose d'un échafaudage, installation temporaire d'une benne ou un dépôt de matériaux, camions de déménagements, installation d'une clôture de chantier)

■ Comment l'obtenir ?

Faire une demande en mairie, auprès des services Techniques (bureau n° 11).

■ Délai d'instruction

15 jours avant la date d'entrée en vigueur de l'autorisation.

■ Coût

Les autorisations sont soumises à une taxation du domaine public communal, excepté les autorisations relatives aux stationnements des camions de déménagement.

■ Validité

Les autorisations de voirie sont précaires, révocables et délivrées à titre personnel pour une durée déterminée. Elles peuvent être retirées dans l'intérêt de la gestion de la voirie, pour sauvegarder d'autres intérêts de caractère général ou si le bénéficiaire ne respecte pas les prescriptions contenues dans l'autorisation.

■ Obligations du bénéficiaire

Responsabilité des ouvrages et des matériels stationnés, obligation de signalisation de jour comme de nuit, mise en place de protections pour les usagers de la route et des piétons, obligation de réparer les dégâts éventuels causés à la chaussée, obligation d'affichage de l'autorisation.

■ En cas d'infraction

Toute personne ne respectant pas ces dispositions peut être verbalisée par la Police municipale.

Propreté

[Lutte anti-graffiti]

La Ville a en charge le nettoyage des graffitis sur l'ensemble des équipements municipaux et peut également assurer le nettoyage des façades des propriétés privées sous certaines conditions :

- Les graffitis doivent se trouver sur une façade en limite du domaine public (sans avoir à accéder dans une propriété privée).
- Les graffitis doivent être situés à moins de 3 mètres du sol et représenter une surface inférieure à 10 m².
- Le support sur lequel se situe le graffiti ne doit pas poser de problème technique. Le demandeur s'engage à renoncer à tous recours envers la Ville suite à ces travaux (après diagnostic du support et du graffiti, la Ville se réserve le droit de ne pas intervenir).

Formulaire de demande à remplir auprès du service Environnement-Propreté urbaine. Disponible sur le site de la Ville : www.les-pavillons-sous-bois.fr.

[Dépôts sauvages et déjections canines]

- Afin de lutter contre les dépôts sauvages, les débris qui jonchent le trottoir, vous pouvez contacter le service Propreté au 01 48 02 75 93 qui interviendra dès que possible.
- Mise à disposition de sacs pour les propriétaires de chien afin de les encourager à ramasser les déjections. Retrait des sacs, par lot de 10, à l'accueil de l'Hôtel de ville ou à la Mairie annexe.



Urbanisme - Autorisation d'occupation des sols

Rez-de-chaussée de l'Hôtel de ville,
allée Étienne-Dolet (face au N° 38)

Tél. : 01 48 02 75 39 ou 01 48 02 75 87

Service.urbanisme@lespavillonssousbois.fr

Accueil du public : de 9 h à 12 h 30 (12 h pendant les congés scolaires) et de 13 h 30 à 18 h ;

Fermé au public le mardi et le jeudi, maintien de l'accueil téléphonique.

La Direction de l'Urbanisme gère plusieurs domaines d'activités :

- L'urbanisme réglementaire (autorisation droit des sols, affaires foncières)
- L'urbanisme opérationnel
- L'habitat indigne et l'insalubrité
- Les périls imminents et non imminents
- Les commissions de sécurité
- Le recensement de la population.

[Urbanisme réglementaire]

■ Droit des sols

- Instruction des certificats d'urbanisme, permis de démolir, permis de construire ou d'aménager, déclarations préalables, autorisations de travaux des locaux commerciaux. ERP.
- Gestion des infractions au regard des règles du Plan Local d'Urbanisme (PLU) en vigueur.

■ Affaires foncières

- Gestion du domaine privé de la commune (acquisitions, cessions, biens vacants sans maître...).
- Droit de préemption urbain et commercial. DIA : Déclaration d'Intention d'Aliéner.

[Urbanisme opérationnel]

- Etudes sur les aménagements projetés ou en cours sur le territoire communal : l'entrée de ville de La Fourche et la requalification des franges urbaines de la RN3, le projet de rénovation urbaine du quartier nord en bordure du Canal de l'Ourcq, le développement de la zone d'activités de la Poudrette.
- Partenariat avec l'EPT Grand Paris Grand Est et la Métropole. (PLUI-PLHI-SCOTI-PMHH).

■ Habitat indigne (permis de diviser, de louer et mise en location)

- Visite,
- Instruction des dossiers,
- Gestion des infractions (saisine du Préfet pour l'application des pénalités financières).

■ Habitat insalubre

- Procédure préalable de médiation,
- Visite,
- Rapport,
- Saisine de l'ARS (Agence Régionale de la Santé).

■ Péril imminent et non imminent

- Saisine du juge pour la nomination d'un expert,
- Visite, arrêté municipal et suivi de la levée du péril.

■ Commission Communale de Sécurité et d'Accessibilité

- Commissions de sécurité des établissements recevant du public : commerces (hors catégorie 5), locaux à sommeil, lycées, collèges.

■ Recensement de la population (INSEE)

- Organisation et suivi de la collecte des informations qui a lieu chaque année sur la Commune.

■ Permanences

- **ADIL, Agence Départementale d'Information sur le Logement**, le 1^{er} vendredi du mois de 9 h à 12 h au CCAS
- **Rénovation de l'habitat** : le 2^{ème} jeudi de chaque mois à l'accueil de l'Hôtel de ville



Assainissement

Grand Paris Grand Est, Territoire auquel la Ville appartient, est votre interlocuteur sur les questions relatives à l'assainissement.

01 41 70 30 06 assainissement@grandparisgrandest.fr – Accueil téléphonique du lundi au vendredi – 8h30 – 12h30/14h – 17h

Domaine d'intervention : intrusion d'eau, refoulements d'eaux des égouts, odeurs d'égout persistantes, réseau d'assainissement bouché et/ou cassé, présence de rats, raccordements et/ou branchement neuf au réseau d'égout public.

Demandes de renseignements concernant le contrôle de conformité de votre réseau

d'assainissement avant la vente de votre bien. Un réseau conforme ne doit pas avoir de fosse septique, doit posséder un regard en limite du domaine Privé/Public et permettre le raccordement de toutes les eaux usées au réseau public de collecte.

Formulaire en ligne sur **www.grandparisgrandest.fr**

Collecte et tri des déchets

Grand Paris Grand Est est désormais en charge de la collecte des déchets.

Direction Prévention et Gestion des Déchets du Territoire Grand Paris Grand Est – www.grandparisgrandest.fr ou 0800 50 49 36.

[Collectes en porte à porte]

Les bacs doivent être déposés la veille de la collecte **à partir de 19h** et rentrés aussitôt après le ramassage sous peine d'une amende (arrêté 2000/123).

Pour tous problèmes de bacs, vous devez en faire la commande directement auprès de la Direction Prévention et Gestion des Déchets du Territoire Grand Paris Grand Est, via le formulaire en ligne accessible sur **www.grandparisgrandest.fr ou par téléphone 0800 50 49 36.**

■ Emballages/Papiers (bac au couvercle jaune depuis 2019)

Ramassages selon secteur : **mercredi ou jeudi** (voir carte)

Tous les emballages (carton, plastique, métal) et tous les papiers peuvent être déposés dans ce bac au couvercle jaune. En vrac, il est inutile de les laver mais il suffit de bien les vider. Bouteilles, flacons, pots, barquettes, blisters et films ou sacs en plastiques sont recyclables.

■ Ordures ménagères (Bac vert)

Déchets ménagers non recyclables.

Ramassages selon secteur (voir carte) :

lundi/vendredi ou mardi/samedi

■ Encombrants

Ramassage selon secteur, **le 2^e ou 4^e mardi de chaque mois**, aux conditions de l'arrêté municipal n° 2009/85. Le

dépôt d'objets encombrants est limité à 1 m³ par foyer et doivent être sortis la veille au soir après 19h.

Le service Propreté n'intervient pas en dehors des jours de collecte du prestataire.

Les dépôts d'encombrants sur la voie publique en dehors des jours de ramassage sont strictement interdits et considérés comme dépôt sauvage. Les auteurs sont passibles d'une contravention et devront rentrer leurs déchets à l'intérieur de leur propriété.

Encombrants : déchets solides qui, de par leur taille (volume, densité), ne peuvent pas être pris en charge dans la collecte des ordures



ménagères. Exemples : meubles, sommier, planches, jouets de grandes tailles, etc.

Sont exclus : produits de bâtiments publics, gravats, Hifi, électroménager, informatique, peintures, huiles, pneus, palettes, produits toxiques, huisseries, colles etc. Vous pouvez déposer ces déchets dans l'une des déchèteries du Territoire afin qu'ils soient traités en respectant l'environnement.

+ d'informations sur www.grandparisgrandest.fr ou 0800 50 49 36.

Déchets végétaux

Ramassage de mi-mars à mi-décembre. Les sacs sont fournis et disponibles dans les déchèteries du Territoire Grand Paris Grand Est. Les déchets végétaux doivent être présentés la veille au soir. Le contenu doit être visible et identifiable par les agents de collecte.

+ d'informations sur www.grandparisgrandest.fr ou 0800 50 49 36.

Déchets végétaux : coupes, tontes et élagage. Les petits branchages doivent être fagotés et disposés à côté des sacs. Les branchages ne doivent pas excéder 5 cm de diamètre.

Les branchages doivent être réunis en fagots d'1,50 m de long et de 6 cm de diamètre maximum (ficelés avec un lien naturel). Les déchets végétaux peuvent également être déposés dans les déchèteries du Territoire Grand Paris Grand Est.

[Collectes en apports volontaires]

■ Conteneurs à verre

Répartis sur les voies publiques de la Ville, ils n'acceptent que les emballages en verre (bouteilles et pots).

■ Conteneurs à vêtements

Les vêtements doivent être déposés en sacs dans les conteneurs répartis sur différents points de la Ville. Sont acceptés : vêtements, chaussures, linge de maison, petite maroquinerie et jouets.

■ Récipients à toner

À la Mairie, à la Maison des Services Publics Claude Érignac.

Pour les cartouches de Toner des imprimantes et des photocopieurs, la collecte est réalisée au profit d'une association pour les personnes handicapées.

■ Piles

Des boîtes sont à votre disposition à l'Hôtel de ville, à la mairie annexe et à la déchèterie.

[Déchèterie des Pavillons-sous-Bois]

Boulevard de Paris

Jours et horaires d'ouverture :

- **lundi de 14 h à 17 h**
- **mardi mercredi vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h**
- **jeudi fermée**
- **samedi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h**
- **dimanche de 9 h à 13 h**

La déchèterie est fermée les jours fériés.

Pour obtenir une autorisation d'accès, remplir le formulaire en ligne sur grandparisgrandest.fr et fournir les pièces justificatives demandées : carte d'identité ou passeport ; justificatif de domicile de moins de trois mois (quittance de loyer, factures d'électricité ou de gaz) et carte grise du véhicule.

Le Réseau de déchèteries est soumis à un règlement intérieur fixant l'ensemble des conditions d'accès, de circulation et d'utilisation des équipements ainsi que le rôle des agents d'accueil. Le document est consultable auprès de l'agent d'accueil et sur grandparisgrandest.fr.

À noter :

- l'accès au réseau de déchèteries est réservé aux particuliers résidant sur le Territoire de Grand Paris Grand Est (hors Gournay-sur-Marne et Montfermeil) ;
- dépôt limité à 1 m³ par jour et jusqu'à 4 m³ par semaine maximum.
- droit à 52 passages/an sur l'ensemble des déchèteries du territoire.
- accès interdit aux professionnels.
- seuls les véhicules de tourisme ne dépassant pas 1,90 m de hauteur sont autorisés à pénétrer dans les déchèteries. Les véhicules utilitaires sont interdits.

Dans le cas d'un particulier souhaitant utiliser un véhicule dépassant ces prescriptions, il devra émettre une demande de dérogation au préalable sur grandparisgrandest.fr ou par téléphone.

Les usagers des Pavillons-sous-Bois ont désormais accès à toutes les déchèteries du Territoire Grand Paris Grand Est.

+ d'informations sur www.grandparisgrandest.fr ou 0800 50 49 36.



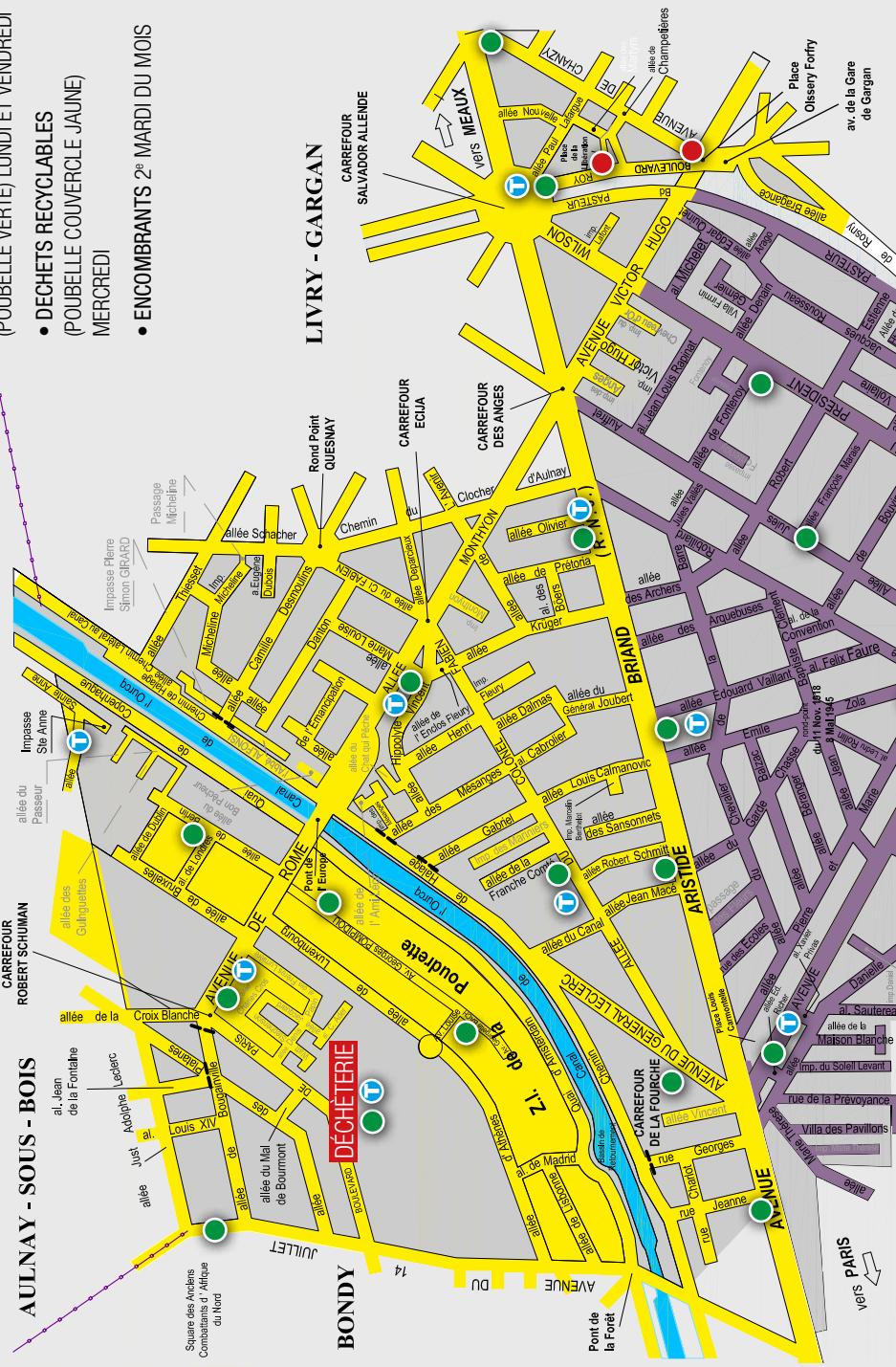
Ville des Pavillons-sous-Bois

COLLECTE DES DÉCHETS



SECTEUR 1

- DÉCHETS MENAGERS (POUBELLE VERTE) LUNDI ET VENDREDI
- DÉCHETS RECYCLABLES (POUBELLE COUVERCLE JAUNE) MERCREDI
- ENCOMBRANTS 2^e MARDI DU MOIS



AULNAY - SOUS - BOIS

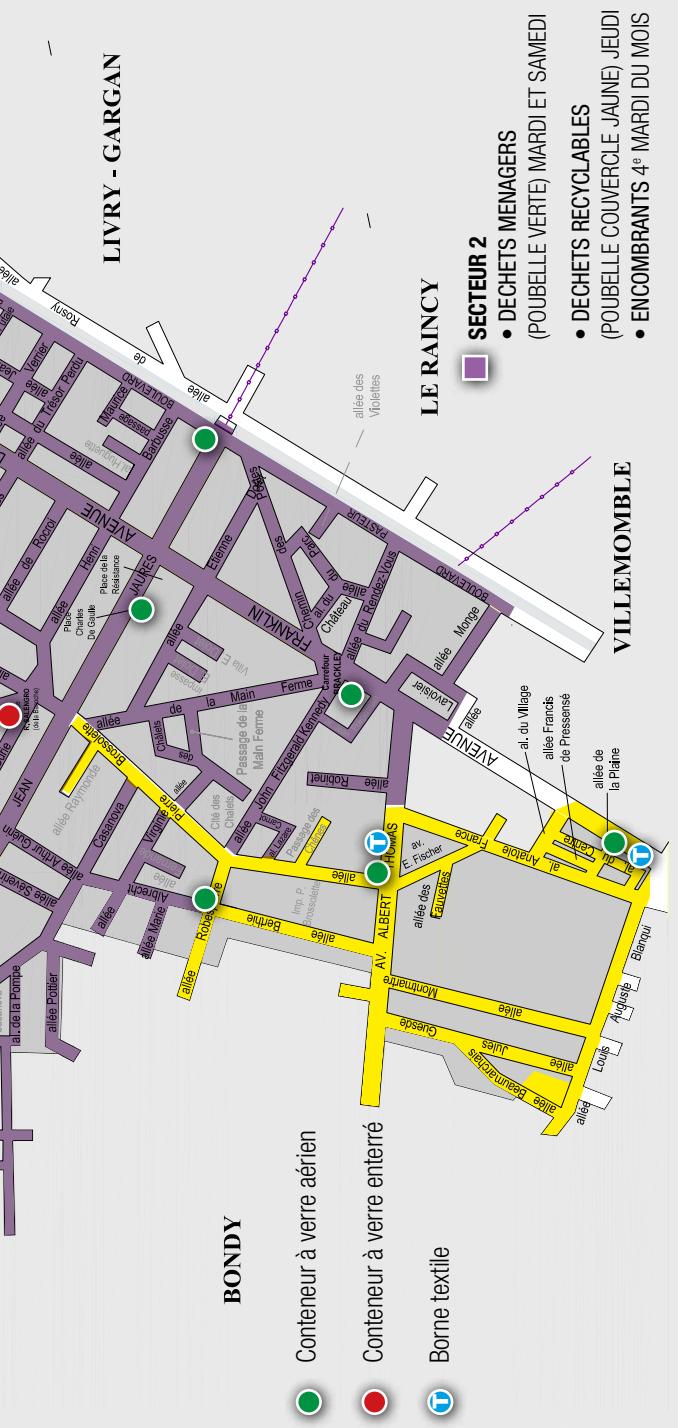
LIVRY - GARGAN

BONDY

DÉCHÈTERIE

vers PARIS

vers MEAUX



Grand Paris Grand Est
Direction Prévention et Gestion des Déchets
www.grandparisgrandest.fr
0800 50 49 36

INFOS DÉCHÈTERIES

Boulevard de Paris

Jours et horaires d'ouverture :

- **lundi de 14h à 17h**
- **mardi mercredi vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h**
- **jeudi fermée**
- **samedi : de 9h à 12h et de 14h à 18h**
- **dimanche de 9h à 13h**

La déchèterie est fermée les jours fériés.



[AAA – ASSOCIATION DES ALCOOLIQUES ANONYMES]

BP 38

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 43 25 75 00

Cotisation : néant

Réunions : tous les mardis à 20 h 30, salle Jean Moulin, 140 avenue Aristide-Briand, 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Permanence : 24 h/24 en accompagnement téléphonique

Activités : Alcooliques Anonymes est une association d'hommes et de femmes qui partagent leur expérience, leur force et leur espoir, dans le but de résoudre leur problème commun et d'aider d'autres personnes à se rétablir de l'alcoolisme. La seule condition requise pour en être membre est le désir d'arrêter de boire. Le but primordial est de rester sobre et d'aider d'autres personnes atteintes d'alcoolisme à parvenir à la sobriété.

[ACAMB – ASSOCIATION DES ARTISANS COMMERÇANTS MAIRIE-BASOCHÉ]

Président : Fabien Thary

Hôtel de ville

93320 Les Pavillons-sous-Bois

But : dynamiser le commerce et l'artisanat de quartier ; organisation de la Brocante Mairie-Basoché au mois de juin et du grand Loto en novembre.

[ADEZIPP – ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE LA POUDRETTE AUX PAVILLONS-SOUS-BOIS]

ZI de la Poudrette

34 allée du Luxembourg

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Contact : Sabine Eggenschviler

Tél. : 06 03 69 45 13

Fax : 01 55 89 15 19

Activités : Permettre aux industriels de la zone de faire vivre leurs projets de vie en commun (sécurité, propreté, circulation, communication, convivialité).

[ADIDA 93 – ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE POUR L'INTÉGRATION DES DÉFICIENTS AUDITIFS]

Présidente : Marie-Christine Bouré

31 avenue Jean-Jaurès

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 45 07 41

Courriel : adida93@free.fr

Secrétariat : 86 rue de l'Avenir – 93130 Noisy-le-Sec

[ADVC93 – ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES CONJOINTS SURVIVANTS ET PARENTS ORPHELINS DE LA SEINE-SAINT-DENIS]

Présidente : Maria Jeanney

73 allée Danton – 93190 Livry-Gargan

Tél. : 01 43 88 22 78

Courriel : advc93@orange.fr

Site : favec.org

Permanence : le 1^{er} jeudi du mois à l'Hôtel de ville de 16 h à 17 h

Activités : Informations, aide aux veuves et veufs pour les démarches administratives liées au veuvage et pour une meilleure intégration dans un nouvel environnement familial, social et professionnel.

Prise en compte des droits et mesures de protection auprès des pouvoirs publics.

Écoute et réconfort après la douloureuse épreuve du veuvage.

Conseils de prévention au veuvage.

Cotisation annuelle 2019 : 28 €

[AIPEI – ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE PARENTS D'ENFANTS INADAPTÉS]

Président : Patrick Wulliac

4 allée des Fougères – 93340 Le Raincy

Tél. : 01 43 81 10 80

Courriel : president.asso@aipei.fr

Site : www.aipei.fr

Activités : Création et gestion d'établissements pour personnes handicapées mentales.



[ACVH – ASSOCIATION DES COMMERÇANTS DE VICTOR-HUGO]

26 avenue Victor-Hugo – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Site : <http://associationdescommercantsvictorhugo.20minutes-blogs.fr>

But : dynamiser le commerce et l'artisanat en proposant différents événements tout au long de l'année.

[AMDT – AMICALE DES MÉDAILLÉS ET DÉCORÉS DU TRAVAIL DE LA SEINE-SAINT-DENIS]

Président : Denis Bataille

BP 5 – 93250 Villemomble

Tél. : 01 43 01 00 62

Permanence : sur place et par téléphone, le mardi de 14 h 30 à 17 h, sauf pendant les vacances scolaires.

Activités : assistance, conseils et traitement des dossiers de demande personnelle d'attribution de médailles du travail pour les personnes ayant travaillé 20 ans et plus.

Participation à deux cérémonies de remise des médailles du travail par an à l'Hôtel de ville.

[APF – France Handicap-93]

Président : Alain Rochon

Directeur : Patrick Lafon

Délégation départementale

17 rue des Berges – 93500 Pantin

Tél. : 01 48 10 25 35

Courriel : dd.93@apf.asso.fr

Site : <http://blogduterritoiregrandparis.blogs.apf.asso.fr/>

Activités : APF France Handicap est une importante organisation française, reconnue d'utilité publique, de défense et de représentation des personnes en situation de handicap et de leurs proches.

Elle porte des valeurs humanistes, militantes et sociales et un projet d'intérêt général, celui d'une société inclusive et solidaire.

L'association agit contre les discriminations et pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix du mode de vie des personnes en situation de handicap et de leur famille.

En Seine-Saint-Denis, l'association agit notamment en faveur de l'accès à la culture, aux loisirs et pour la représentation des personnes en situation de handicap et leurs proches.

Permanences : 9 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 18 h du lundi au jeudi, 10 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 18 h le vendredi.

Cotisation annuelle : 25 €

[APJC – ASSOCIATION PAVILLONNAISE POUR LA JEUNESSE ET LA CULTURE]

Président : Patrick Hervier

23 allée Étienne-Dolet – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 02 07 79

Site : www.apjc.org

Courriel : infos@apjc.org

Ouverture : lundi et mercredi de 14 h à 19 h 30, mardi de 14 h à 20 h, jeudi et vendredi de 14 h à 20 h 30 et samedi, de 14 h à 19 h (sauf lors des vacances scolaires fermeture à 19 h), et le mercredi de 9 h 45 à 12 h 30.

Buts et activités : animations socioculturelles, sportives, sociales et de proximité. Actions locales et développement social : accompagnement à la scolarité, ateliers socio-linguistiques, expositions, dîners/débats, repas de quartier, sorties familiales, actions de proximité, écrivain public, LAEP.

Activités enfants : anglais par le jeu, multi-activités (dessin-peinture, éveils corporel et musical), hip-hop, modern' jazz, théâtre, Capoeira, Music-Hall/cabaret, danses indiennes, échecs, dessin-peinture et p'tits scientifiques.

Activités adolescents : anglais, dessin/peinture, espaces jeunes, (sorties, découvertes multi sports...) centre de loisirs, hip-hop, danse modern' jazz, théâtre, Capoeira, Music-Hall/cabaret, danses indiennes.

Activités adultes : guitare, danse modern' jazz, théâtre, anglais, dessin/peinture, yoga, scrabble, danses de salon, danse country, musique (studio de répétition), escapades et découvertes, jeux de rôle, Music-Hall/cabaret, Zumba, passions créatives, sophrologie, club arc-en-ciel, danses indiennes, méditation de pleine conscience, capoeira, couture, French country & danses celtiques.



[ASP – ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE DES PAVILLONS-SOUS-BOIS]

Président : Patrice Genser

Directrice : Amel Sahli

Maison des Services Public Claude Érignac

1 allée de Berlin – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 51 08 99 14

Adresses des locaux :

57 avenue Aristide-Briand

110 -112 avenue Aristide-Briand

Salle d'exposition du collège Anatole France

Cotisation annuelle : 5 € l'adhésion annuelle

But : soutien aux enfants et aux adolescents scolarisés aux Pavillons-sous-Bois, pour les aider à faire leurs devoirs et apprendre leurs leçons. L'accompagnement scolaire s'adresse à tous les élèves du cours préparatoire à la classe de 3^e, quel que soit le niveau. Les séances d'aide aux devoirs ont lieu dans les locaux de l'association.

Activités annexes : informatique, Internet, sorties éducatives

Appel aux bénévoles : afin d'assurer sa mission, l'ASP recherche constamment des bénévoles disponibles à raison d'une heure ou plus par semaine, entre 17 h et 19 h, hormis le dimanche et les vacances scolaires.

[ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES]

Maison des Anciens Combattants

69 allée Pierre-Brossolette – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 49 31 68

• ARAC section des Pavillons-sous-Bois

Association Républicaine des Anciens Combattants et Victimes de Guerre

Président : Roger Dandeville

Maison des Anciens Combattants

• FNACA

Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie

Président : Jean-Claude Petit

Maison des Anciens Combattants

Tél. : 01 48 48 85 66

• Le Souvenir Français

Comité des Pavillons-sous-Bois

Maison des Anciens Combattants

Président : Jackie Simonin

Vice-Présidente : Anne-Marie Lepage

Tél. : 06 07 38 31 79

Association patriotique distincte des associations d'Anciens Combattants, ouverte à tous.

Sa vocation est de conserver la mémoire de celles et ceux qui sont morts pour la France ou qui l'ont honorée, d'entretenir leurs tombes et de transmettre le flambeau aux jeunes générations.

Participation aux commémorations et organisation chaque année, d'un voyage avec les classes de CM2 de la Ville sur des lieux de mémoire.

• UFAAC

Union Française des Associations d'Anciens Combattants

Président : Joseph Olivero – Porte Drapeau

Maison des anciens combattants

Tél. : 01 48 48 96 90 ou 06 82 36 20 95

• ADDPIGIG

Association Départementale des Plus Grands Invalides de Guerre

16 avenue du Gros-Peuplier – 93600 Aulnay-sous-Bois

• FNDIRP

Fédération Nationale des Déportés Internés Résistants et Patriotes

24 allée de Bougainville – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 48 90 40

[ATOUT CHŒUR DES PAVILLONS-SOUS-BOIS]

Club chorale

Présidente et Chef de chœur : Béatrice Gratton

Propose à toute personne aimant chanter et sans connaissances musicales particulières, de se joindre au groupe chaque mardi, de 14 h à 16 h, à la salle Jean Moulin, 140 avenue Aristide-Briand (près de l'église). Détente et plaisir assurés, séances d'essai possibles à volonté.

Tél. : 06 78 99 17 91/01 48 50 92 97



[AYITI TIMOUN ANVIVIV]

Présidente : Emmeline Do

Objet : parrainage des orphelins d'Haïti

Courriel : assoc.anviviv93@gmail.com

[Badminton Club Pavillonnais et Raincéens 93]

Club affilié FFBA

Président : Axel Berger

Courriel : bad.bcp93@gmail.com

Site : www.bcp93.fr

Lieu des cours : Salle de Sports Lino Ventura, 3 allée de Berlin et gymnase Léo Lagrange. Le Raincy : gymnase omnisports.

Vocation : Permettre au plus grand nombre de pratiquer le badminton en loisir ou compétition à tous les âges et à tous les niveaux.

Contacts :

- Adultes : 06 10 62 41 27
- Jeunes : 06 75 73 39 56

[BIBLIOTHÈQUE SONORE]

L'association des Donneurs De Voix permet aux personnes empêchées de lire d'avoir accès à la lecture: chez vous, devant votre ordinateur, muni d'un micro-casque, vous lisez des ouvrages que vous choisissez, ou que vous prenez à la bibliothèque sonore d'Aulnay-sous-Bois. Vous les enregistrez sur une clé USB que vous remettez ou envoyez aux bénévoles qui les transfèrent sur CD afin que les livres soient accessibles aux audio lecteurs comme dans toute bibliothèque.

Contact : Jean-Marie Ettendorff

Tél. : 01 48 69 69 68

1 rue René Contensin – Aulnay-sous-Bois

Site : www.bsaulnay.fr

Courriel : bsaulnay@gmail.com

[Casa de Tras-Os-Montes]

Président : Mina Fernando

64 allée Pierre et Marie-Curie – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 62 01 16 38 / 06 58 07 80 75

Courriel : lhetancheite@gmail.com

Activités : Association Franco-Portugaise de folklore.

Repas dansant 1 fois par mois.

1 groupe de danse folklorique : 45 personnes.

1 groupe de tambour : 25 personnes. Festival Folklorique.

Permanences de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

Cotisation annuelle : 20 € par couple.

[CPCP- CERCLE PHILATÉLIQUE ET CARTOPHILE PAVILLONNAIS]

Président : Michel Paulin

Hôtel de ville, place Charles-de-Gaulle

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Espace des Arts, 2^e étage place Charles-de-Gaulle

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 48 37 44 ou 06 87 72 51 46 ou 01 48 48 25 91

Contacts : Michel Paulin, Gérard Momulo, Dominique Pambrun

Courriel : nissette93@aol.com

Activités : Initiations philatéliques et/ou cartophile, échanges de pièces de collection entre adhérents, informations, possibilités d'acquérir à des prix intéressants tous objets philatéliques, cartophiles et consulter une bibliothèque spécialisée. Participation à des salons ou à des expositions, conférences, débats.

Réunions : un samedi sur deux, suivant le calendrier établi (prière de se renseigner sur place ou par téléphone), de 14 h 30 à 17 h.

Cotisation annuelle : adultes : 23 € ; moins de 18 ans : 4 € ; couples : 30 €

[CLUB ÉVASION 93 – RANDONNÉES, NATURE, CULTURE]

Président : Pascal Pizeine

Club Évasion

BP 80 – 93320 les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 07 35 04 20

Courriel : c.evasion93@gmail.com

Site : club-evasion93.blogspot.fr

Cotisation annuelle : 30 €

Activités : randonnées



[CLUB YVONNE DE GAULLE]

Présidente : Marie-Claire Peyrèbère

39 allée Jean-Baptiste-Clément – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 48 25 02

Courriel : cydg@orange.fr

Site : <http://clubyvonedegaulle-monsite-orange.fr>

Activités : Club loisirs à partir de 50 ans.

La diversité des activités proposées a pour but d'offrir aux personnes retraitées ou préretraitées des activités de plein air.

Belote – Tarot – Yoga – Relaxation – Sophrologie – Tai-Chi – Chi Gong – Internet – Peinture Dessin – Esthétique – Billard – Initiation Danse – Tennis de table – Travaux Manuels – Vélo & VTT – Ciné Club Anglais – Bowling – Loto – Billard – Sorties – Voyage – Soirées à thème – Pétanque – Atelier d'écriture – Bal – Contes & Légendes.

Permanences :

du lundi au vendredi : hiver de 13 h 30 à 17 h 30 – été de 14 h à 18 h

Cotisation annuelle :

- 25 €/an Pavillonnais
- 28 €/an non Pavillonnais

[CCFD – COMITÉ CATHOLIQUE CONTRE LA FAIM POUR LE DÉVELOPPEMENT]

Comité Diocésain de Seine-Saint-Denis

Maison diocésaine

6 avenue Pasteur – 93140 Bondy

Tél. : 01 48 02 48 75

Activités : le CCFD, depuis 1961, soutient les actions de développement à long terme afin de réduire les problèmes de malnutrition, de santé, d'éducation dans les pays en voie de développement. Sur le terrain, il apporte son aide à des groupements et des associations locales, qui assument la réalisation des projets. Il a ainsi tissé, dans le monde, un important réseau de partenaires.

[CROIX-ROUGE – Unité locale de l'Ourcq]

Président : Franck Gazzoli

249 rue de Meaux – 93410 Vaujours

Tél. : 01 48 61 83 01

Antenne des Pavillons-sous-Bois : 5 allée Henri-Barbusse

Tél. : 01 48 50 27 63

Éric Charruaz : 06 08 02 67 06

Courriel : ul.ourcq@croix-rouge.fr

Site : www.croix-rouge.fr

Permanences : 1^{er} et 3^e lundis du mois, 3^e mercredi du mois de 14 h à 17 h (vêtements), mercredi et samedi de 10 à 12 h

But : elle reçoit les dons et distribue les aides multiples à son local des Pavillons-sous-Bois plusieurs jours par semaine.

Activités : l'antenne locale est rattachée à la maison Croix-Rouge de l'Ourcq située à Vaujours où se déroulent les formations Premiers Secours Civiques de niveau 1.

L'équipe participe à toutes les activités et actions de la Croix-Rouge Française. Elle recrute localement toutes personnes susceptibles d'être intéressées pour intégrer les équipes sociales et secouristes.

Elle organise deux ventes par an : en automne pour les livres, au printemps pour la braderie.

[DLDP – DÉFENSE DES DROITS ET DES LIBERTÉS AUX PAVILLONS-SOUS-BOIS]

Président : Jacques Dewaele

134 avenue Jean-Jaurès – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Courriel : dldp@free.fr

But : défendre un urbanisme à visage humain, sans expropriation douloureuse, dans le respect de la propriété privée aux Pavillons-sous-Bois

Philosophie : la DLDP est une association apolitique qui œuvre à être une force de proposition, dans l'intérêt de tous et dans les domaines qui sont les siens aux Pavillons-sous-Bois.

[DOUCE GYM GYMNASTIQUE VOLONTAIRE]

Président : Thierry Pionnier

27 allée du Rendez-vous – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 72 40 81 14

Courriel : vivianejeanrai@neuf.fr

Affiliation : Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire



But : conserver une activité physique raisonnable mais stable et permanente pour rester en bonne santé et retarder autant que possible la survenue des petits problèmes souvent liés à l'âge.

Activités : gymnastique raisonnée 2 fois par semaine pendant une heure. Cours le lundi de 10 h 30 à 11 h 30 et le jeudi de 9 h 30 à 10 h 30 à l'Espace des Arts, studio de danse, 2^e étage.

[ESPACE DES ARTS – SALLE PHILIPPE NOIRET]

Présidente : Catherine Leconte

Espace des Arts

144 avenue Jean-Jaurès – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 41 55 12 80

Site : www.espace-des-arts.fr

Courriel : espacedesarts@wanadoo.fr

billetterie en ligne : <http://billetterie.espace-des-arts.fr>

Facebook [espacedesarts93](https://www.facebook.com/espacedesarts93), GalerieJBC/Instagram [espacedesarts93](https://www.instagram.com/espacedesarts93), [galerie_jbc](https://www.instagram.com/galerie_jbc)

Salle Philippe Noiret/Spectacle – Cinéma – Exposition

Activités : cinéma, spectacles, expositions, actions culturelles, expositions

Cotisation : 12 € carte adhérent

[ESPOIR POUR LE CANCER]

Président : Jocelyne Paignon

Mairie du Raincy

121 avenue de la Résistance – 93340 Le Raincy

Tél. : 06 75 12 21 69

Courriel : jocelyne.paignon@orange.fr ou espoirpourlecancer@orange.fr

Site : www.espoirpourlecancer.org

Activités : l'association a pour mission d'apporter un soulagement concret aux services d'oncologie des hôpitaux du Raincy-Montfermeil et Jean Verdier. Cela se matérialise par l'acquisition d'appareils médicaux qui sont remis, personnellement, aux médecins concernés. Grâce aux dons, de nombreuses améliorations ont facilité le séjour des patients et de ceux qui les soignent.

Cotisation annuelle : 25 € pour une personne seule et 30 € pour un couple.

[FEMMES FORTES]

Présidente : Linda Hamachi

2 allée Olivier 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 13 26 95 42

Courriel : femmefrte@gmail.com

Site : <https://www.facebook.com/assofemmesfrte/>

Activités : accompagnement et soutien aux femmes touchées par la maladie et/ou en situation de handicap via des animations (repas, sortie, conférence, atelier), voir programmation.

Cotisation annuelle : montant libre

[FRANCE-ADOT 93-Dons d'Organes et de Tissus humains]

Président : Jacques Varennes

4 allée Urbain-Le-Verrier – 93420 Villepinte

Tél. : 01 43 84 78 38

But : permettre les remplacements d'organes défaillants par des organes sains ou des greffes de tissus pour que les malades puissent continuer à vivre ou vivre mieux.

[HORIZON CANCER]

Présidente : Josianne Garcia

36ter rue du Général-de-Gaulle – 93370 Montfermeil

Tél. : 01 43 32 79 77

Courriel : horizon-cancer@wanadoo.fr

Cotisation : 10 €/ an pour toutes les activités proposées.

Site : www.horizon-cancer.org

Permanence : 2^e mercredi du mois de 14 h à 16 h à l'Hôtel de ville (local à côté de l'accueil), des Pavillons-sous-Bois.

But : écouter, aider et soutenir les personnes touchées par le cancer et leur famille, traitement de tous les problèmes à l'exception des aspects médicaux.

Activités : appels téléphoniques, aides financières (loyer, EDF...), visites hebdomadaires des bénévoles dans les centres hospitaliers, groupes de paroles avec un psychologue, ateliers créatifs, sophrologie, Qi Gong...



[HÔTEL SOCIAL 93]

Présidente : Jeanine Soulier

Pôle Ressources & Développement

28/30 Chemin des 22 arpens – 93220 Gagny

Tél. : 01 43 81 85 22

Fax : 01 43 81 54 12

Site : www.hotelsocial93.fr

[L'AIMANT CLUB PAVILLONNAIS]

Président : Clément Charret

17 allée Ledru-Rollin – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 61 20 54 14

Courriel : aimantclubpavillonnais93@sfr.fr

Activités : pêche à l'aimant et au grappin dans les cours d'eau afin de dépolluer les canaux, fleuves, rivières de la région.

Cotisation annuelle : 35 €

[LAS FLAMENLOKAS]

Président : Raphaël PARGAMIAN

Tél. : 06 63 92 88 06

Courriel : rafa.parga@gmail.com

Facebook : @flamenlokas

Activités : danse flamenco, danse orientale, salsa, yoga, gong, manifestations culturelles.

Cotisation annuelle : 15 €

[LE CERCLE DES LECTEURS]

Présidente : Geneviève Neubig

Hôtel de ville – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 20 36 80 71

Courriel : b.neubig@wanadoo.fr

Activités : Réunions mensuelles conviviales, permettant des discussions et des échanges sur des centres d'intérêt très variés : livres, cinéma, théâtre, musique, actualité, voyages.

Lectures d'ouvrages contemporains- littérature, histoire, philosophie. Publication régulière d'une rubrique dans le magazine municipal pour présenter des ouvrages lus par les membres de l'association.

Organisation de la semaine de la Francophonie, chaque année au mois de mars, avec la collaboration du Photo club pavillonnais. Exposition dans la galerie J.B. Claudot, soirée festive.

Si vous aimez lire, exprimer vos impressions et vos goûts, rejoignez le Cercle. Vous êtes les bienvenus!

Association ouverte à tous, adhésion gratuite.

[Les Quilleurs d'Élite Mølkky club Les Pavillons-sous-Bois]

Président : Fabien Mignot

Siège : 2 allée des Archers – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Activité : Jeux de Mølkky et autres jeux d'adresse en extérieur et intérieur. À partir de 5 ans. Aucune condition physique n'est requise.

Permanences : Tous les samedis matins de 10 h à 12 h

Lieux d'entraînement :

D'avril à octobre (selon météo) :

Stade de l'Est Pavillonnais (au niveau du terrain stabilisé).

De novembre à mars : Gymnase Jean Macé

Cotisation annuelle : 20 € (adulte), 15 € (enfants de 5 à 18 ans)

Contact : Fabien Mignot, Président : 06 30 28 44 63

Courriel : lesquilleursdelite@hotmail.com

Facebook : Les Quilleurs d'Élite Mølkky Club des Pavillons-sous-Bois

Site : lesquilleursdelite.wixsite.com

[LES RESTOS DU CŒUR]

Antenne des Pavillons-sous-Bois

87 allée de Rosny (ancienne gare SNCF) – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 09 87 19 55 62

La mission principale des Restos du Cœur consiste à assurer une aide alimentaire aux personnes démunies. Celles-ci sont accueillies dans un cadre agréable et chaleureux, les mardis entre 9h et 11h en inter campagne, les mardis et jeudis entre 9h et 11h30 en campagne d'hiver.



Un libre choix de denrées est proposé ainsi que des produits alimentaires pour les bébés. Un "coin café" est à disposition, cet espace est propice aux échanges, à l'écoute. Il est animé par des bénévoles attentifs qui s'attachent à un accueil inconditionnel.

[L'ÎLE DE LA TORTUE]

Présidente : Anne Martineau

22 allée des Mésanges – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 75 70 09 31

Courriel : compagnie.latortue@gmail.com

Site : liledelatortue.fr

Facebook : facebook.fr/liledelatortue93/

Atelier d'écriture à l'APJC tous les mardis de 20 h 30 à 22 h 30.

Atelier de théâtre (projet participatif en lien avec l'atelier d'écriture) à l'APJC les lundis de 21 h à 23 h.

Adhésion : 15 € par an

Tarifs de l'atelier d'écriture : 80 €/an.

Cotisation à l'atelier de théâtre : 80 €/trimestre.

[LIONS'CLUB des Pavillons-sous-Bois]

Président : Éric Goldstein

Lions Club des Pavillons-sous-Bois – Bondy-La-Forêt

12 avenue de la Paix 93420 Villepinte

Tél. : 06 24 59 24 04

Affiliation : Lions Club International

Courriel : goldstein@hotmail.fr

Site : e-clubhouse.org/sites/pavillons-sous-bois/

Activités : actions de coopération avec les institutions locales d'aides et de secours destinées aux personnes âgées, aux personnes handicapées, aux personnes démunies. Participation aux manifestations de solidarité : collecte pour la banque alimentaire, Téléthon, collectes et dons de fonds et de matériel, etc.

[PAVILLONS-OURCQ-ENVIRONNEMENT]

Président : Bruno Faour

Tél. : 06 80 33 37 73

Fax : 01 48 49 23 16

Courriel : bruno.faour@orange.fr

Hôtel de ville, place Charles-de-Gaulle – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Activités : défense de l'environnement – aménagement des berges de l'Ourcq – urbanisme – transports – participation à l'Observatoire municipal de l'environnement

[PHOTO-CLUB PAVILLONNAIS]

Président : Gaëtan Touyer

171 avenue Jean-Jaurès – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : Thierry Derome 06 73 99 46 55

Courriel : photo.club.pavillonnais@gmail.com

Site : www.photo-club-pavillonnais.com

Facebook : www.facebook.com/PhotoClubPavillonnais

Activités : Présentation d'auteurs et d'invités, labo N & B argentique, retouche numérique, studio, sorties photo, ateliers techniques, concours régionaux et nationaux, analyse d'image, audio-visuel, internet...

Consulter le programme mensuel des activités sur le site.

Expositions : Semaine de la Photo, Grand Format et Pavillons Jazz Festival à l'Espace des Arts.

Manifestations publiques : Semaine de la Photo (exposition du PCP et des clubs photos voisins, concours FPF, invités d'honneur), salle Mozart. Gala de l'image, projection des meilleurs montages audio-visuels du moment, salle de cinéma Philippe Noiret. Exposition annuelle Grand Format, galerie Jean-Baptiste Claudot.

Permanences : Tous les vendredis soirs à partir de 20 h 30

Cotisation annuelle : Plein tarif 106 € comprenant l'adhésion à la Fédération Photographique de France donnant accès aux concours nationaux et certaines prestations.

Tarifs réduits possibles (jeunes, conjoints, demandeurs d'emploi...)

[RETINA France – POUR VAINCRE LES MALADIES DE LA VUE]

Président : Professeur Jean-Louis Dufier

2 chemin du Cabirol – BP 62 – 31771 Colomiers Cedex

N° azur : 0810 30 20 50



Contact local : M^{me} Romano

10 impasse Étienne-Dolet – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 47 57 93

Permanence : A l'accueil de la mairie, le 1^{er} mardi du mois de 16h à 18h, sur rendez-vous

Site : www.retina-France.assoc.fr

But : informations, accueil, aides, soutien et conseils aux personnes malvoyantes ou atteintes de maladie de la vue, particulièrement de maladies de la rétine. Assistance sociale, administrative et juridique. Diffusion de l'information spécialisée. Financement de la recherche médicale

[SECOURS CATHOLIQUE]

86 avenue Aristide-Briand **Nouvelle adresse**

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Contact : Christian Delnaud – **Tél. :** 06 82 48 22 06

But : accueil, écoute, entraide, accompagnement personnel dans les épreuves de la vie. Le Secours Catholique intervient auprès des personnes en difficulté dans la mesure de ses moyens. Il organise des rencontres amicales, par exemple un goûter de Noël avec des cadeaux pour les enfants de familles démunies.

[SEP – STADE DE L'EST PAVILLONNAIS]

Présidente : Agnès Rol

Stade Léo Lagrange

20 avenue Anatole-France – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Gardien : 01 48 48 12 43

Accueil Secrétariat : Sophie Duca : 01 48 47 86 60

Courriel : seppav@free.fr

Activités : l'association Stade de l'Est regroupe six sections : athlétisme/ gymnastique, basket, cyclisme, football, pétanque, tennis de table.

[SEP ATHLÉTISME]

Président : Jean-Pierre Roux

Stade Léo Lagrange

20 avenue Anatole-France – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Site : www.sep-athletisme.clubeo.com

Contacts : Agnès Rol **Tél. :** 06 68 16 08 67 (à partir de 19h ou par SMS)

Site : www.sep-athletisme.clubeo.com

Activités : courses de vitesse, de demi-fond et de haies. Lancers de poids, javelot, disque et marteau. Sauts en hauteur, en longueur, triple sauts et perche, renforcement musculaire, baby-athlétisme. Cross en hiver.

Permanences : tous les mardis et vendredis du mois de septembre de 18h 30 à 19h 45

Cotisation annuelle : entre 75 € et 160 € selon la catégorie

[SEP GYMNASTIQUE]

Président : Jean-Pierre Roux

Stade Léo Lagrange

20 avenue Anatole-France – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 43 51 29 44 après 20h

Activités : Cours de gymnastique d'entretien, step, zumba, stretching, cours de pilates.

Cotisation annuelle : 125 € pour l'année, 130 € pour une inscription après le 1^{er} novembre.

Lieux des cours : Espace des Arts, place Charles-de-Gaulle, 1^{er} étage
Cours assurés par 2 diplômés.

[SEP BASKET-BALL]

Présidente : Nathalie Anicet

Stade Léo Lagrange

20 avenue Anatole-France – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 60 33 29 00 (après 20h)

Courriel : sepbasket@yahoo.fr

Site : sep-basketball.clubeo.com

[SEP CYCLISME]

Président : Jean-Paul Travailé

20 avenue Anatole-France – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 06 64 27 69 63

Cotisation annuelle : 100 € comprenant la licence et l'équipement.



Activités : Cyclisme sur route et VTT pour les enfants de 8 à 14 ans.

Courriel : jptravail@hotmail.fr

Site : www.teamcyclistesep.fr

[SEP FOOTBALL]

Président : Layachi Bouder

Stade Léo Lagrange

20 avenue Anatole-France – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Renseignements :

Redouane Merhoum : 06 27 99 87 74 de 14 h à 19 h

Site : www.sep-football.footeo.com

Activités : Football de loisir et de compétition – école de football pour débutant à partir de six ans – équipe féminine

Cotisation annuelle : Pour les féminines et les garçons : 200 €

[SEP JUDO]

Association indépendante du SEP

Président : Abdelkader Ouchenir

Club affilié FFJDA – Professeurs diplômés d'État

Dojo Michel Declève

7 allée de Berlin – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

(Entrée par le 5, parking Gymnase des sports Lino Ventura)

Tél. : 01 41 55 03 24 Bureau du club

Portable du club : 06 58 75 80 96

Direction technique : 06 63 65 61 40

Renseignement Karaté do : 06 16 02 73 18

Courriel : contact@sep-judo.fr

Site : http://www.sep-judo.fr/

Activités : Éveil-judo (dès 4 ans), judo enfants (dès 6 ans), jujitsu (ados-adultes), Taïso (gymnastique de la forme), kendo (Ados-adultes), sport Chanbara (dès 4 ans).

Self défense (Ados-adultes) débutants, tous publics.

Karatado Shotokan (à partir de 10 ans).

Permanences : aux heures de cours (voir le site internet)

Cotisation annuelle :

- Éveil-Judo : 160 €*

- Taïso : 160 €*

- Ceinture Noire : 160 €*

- Judo, Jujitsu, sport Chanbara (enfants de 6 à 14 ans) : 180 €*

- Judo, Jujitsu, Kendo, sport Chanbara (Ados – adultes) : 200 €*

*Licence fédérale (assurance incluse) : 40 €

- Karatedo Shotokan

(à partir de 10 ans, ados – adultes, débutants et confirmés) :

Cotisation annuelle 202 €*

*Licence fédérale : 38 €

[SEP PÉTANQUE]

Président : David Batista

Stade Léo Lagrange – 20 avenue Anatole-France

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Secrétariat : 01 48 47 89 14 ou 06 20 12 40 33 après 17 h

Courriel : sep.petanque@free.fr

Cotisation annuelle :

Seniors et féminines : 50 €,

juniors : 10 €, gratuite pour les enfants jusqu'à la catégorie cadet.

Activités : entraînements pétanque et jeu provençal. Compétitions le week-end.

[SEP TENNIS DE TABLE]

Président : Cédric Bedouet

53 Avenue Aristide-Briand – 93320 Les Pavillons-sous-Bois

Contact : Francis Boulogne

Tél. : 06 26 95 46 89

Site : www.septennisdetable.clubeo.com

Courriel : ttsep@yahoo.fr

Activité : tennis de table

Lieu des cours : salle dans la cour de l'école Jean Macé 53 avenue Aristide-Briand

Horaires d'entraînements : (à titre indicatif, peuvent être modifiés)

- Jeunes : mercredi : 16 h-17 h 30 et 17 h 30-19 h

- Seniors : mercredi : 19 h-20 h 30 et 20 h 30-22 h

Séances libres : lundi à partir de 19 h 30, et jeudi à partir de 19 h 30



Associations

selon disponibilités.

Ping famille : Venez pratiquer le ping en famille !

À partir du 15 septembre 2019, 2 dimanches par mois, de 10 h à 13 h (hors jours fériés et vacances scolaires)

Cotisations annuelles :

- Seniors : 155 €
- Jeunes : 145 €
- Féminines : 75 €

Supplément pour ceux qui participent aux individuelles de 33 € à 53 € suivant la catégorie.

Ping Famille : 60 € par famille de 3 personnes. +15 € par personne supplémentaire.

[SEP TENNIS]

Association indépendante du SEP

Présidente : Mireille Briand

Club house Stade Léo Lagrange 20 avenue Anatole-France
93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 48 83 31

Courriel : contactseptennis@gmail.com

Site : www.tennispavillons.fr

Activités : Cours collectifs adultes, école de tennis jeunes, centre de compétition, stages jeunes et adultes pendant les vacances scolaires.

Permanences : du lundi au samedi

Cotisation annuelle : à partir de 180 € pour les jeunes et 240 € pour les adultes

[SHRPA-SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU RAINCY ET DU PAYS D'AULNOYE]

Président : Éric Guichard

Hôtel de ville – 93340 Le Raincy

Tél. : 01 43 02 42 00 le lundi matin de 10 h à 12 h

Site : www.shrpa.monsite-orange.fr

Courriel : e.guichard19@gmail.com

Contact : Anne-Marie Lepage **Tél. :** 06 07 38 31 79

Activités : La Société Historique

- recueille tous les documents, livres, images sur l'histoire de la région,
- organise des expositions,
- publie une revue annuelle, En Aulnoye Jadis,
- organise des soirées culturelles, des conférences etc.

Cotisation annuelle : 34 € comprenant le numéro annuel de « En Aulnoye jadis »

[YOGAMINAD'S]

Présidente : Virginie Perbal

Courriel : virginie.perbal@gmail.com

Entraînements : Dojo Michel Declève

7 allée de Berlin – 93320 Les Pavillons-sous- Bois

Activités : Cours de yoga

Le jeudi de 18 h 30 à 20 h

ou de 20 h à 21 h 30,

sauf pendant les vacances scolaires.

Cotisation : trimestrielle : 90 € ou annuelle : 250 €

Professeure de yoga : Catherine Le Gallo

Tél. : 06 12 54 17 16

Courriel : catherine.legallo@sfr.fr

Culte

Catholique

Église Notre-Dame-de-Lourdes

Tél. : 01 48 48 10 22

57 allée du Chevalier-de-la-Barre

Église Saint-Augustin-des-Coquetiers

Tél. : 01 48 48 10 51

213 rue Louis-Auguste-Blanqui

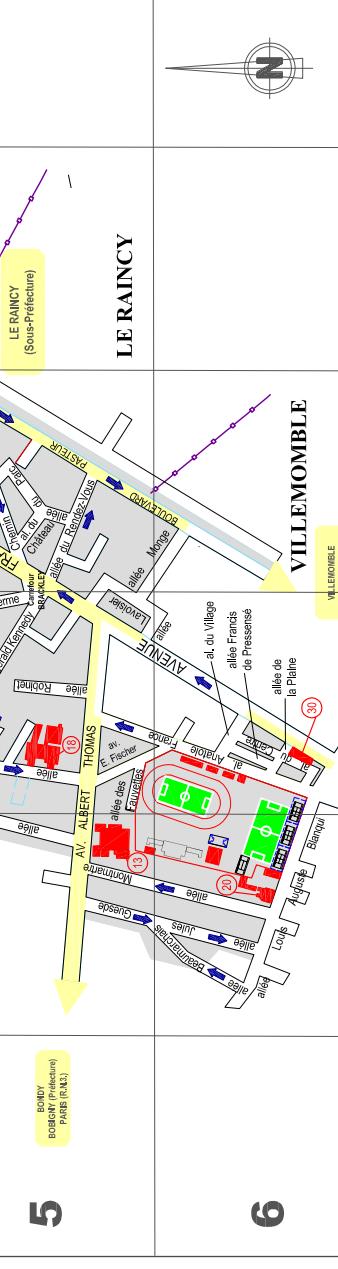


Index général des rues des Pavillons-sous-Bois

11-Novembre-1918-et-du-8-Mai-1945 (rond-point du)	C 3	Danton (allée)	C 1 - D 2	Jean-Baptiste-Clément (allée)	C 4 - D 3	Paul-Lafargue (allée)	F 2 - F 3
14-Juillet (avenue du)	A 1 - A 3	Denain (allée)	E 3	Jean-Jacques-Rousseau (allée)	E 4 - E 3	Pavillons (villa des)	A 3 - A 4
Abbé-Alfonsi (allée de l')	C 1	Denis-Papin (allée)	B 1 - B 2	Jean-Louis-Rapinat (allée)	E 3	Pierre-Brossolette (allée)	C 4 - C 5
Albert-Thomas (avenue)	B 5 - C 5	Deparcieux (allée)	D 2	Jeanne (rue)	A 3	Pierre-et-Marie-Curie (allée)	B 3 - C 4
Ami-Léon (allée de l')	C 2	Dublin (allée de)	C 1	John-Fitzgerald-Kennedy (avenue)	C 5	Pierre-Simon-Girard (impasse)	C 1
Amsterdam (quai d')	B 2 - C 2	Ecija (carrefour d')	D 2	Jules-Auffret (allée)	D 4 - E 3	Plaine (allée de la)	C 6
Anatole-France (allée)	C 5 - C 6	Ecoles (rue des)	B 3	Jules-Guesde (allée)	B 6 - B 5	Platanes (allée des)	A 2 - B 1
Anges (carrefour des)	E 2 - E 3	Edgar-Quinet (allée)	E 3	Jules-Vallès (allée)	D 3	Pompe (allée de la)	B 4
Anges (impasse des)	E 3	Edmond-Richer (allée)	B 3	Just-Adolphe-Leclerc (allée)	A 1 - B 1	Postes (chemin des)	D 5
Arago (allée)	E 3	Edouard-Vaillant (allée)	C 3	Krüger (allée)	D 2 - D 3	Pottier (allée)	B 4
Archers (allée des)	D 3	Emancipation (allée de l')	C 2	La-Basoché (= place Roger Salengro)	E 3	Président-Wilson (avenue du)	D 4 - E 2
Aristide-Briand (avenue)	A 3 - F 2	Emile-Zola (allée)	C 3 - C 4	Lafont (impasse)	E 3	Prétoria (allée de)	D 2 - D 3
Arquebuses (allée des)	D 3	Enclos-Fleury (allée de l')	C 2	Lavoisier (allée)	C 5 - D 5	Prévoyance (rue de la)	B 3 - B 4
Arthur-Guérin (allée)	C 4	Etienne-Dolet (allée)	C 4 - D 5	Lazare-Carnot (allée)	C 5	Quenoy (rond-point)	D 2
Athènes (allée d')	A 2	Etienne-Dolet (impasse)	D 4 - D 5	Ledru-Rollin (allée)	C 4	Raymond (allée)	C 4
Avenir (allée de l')	D 2	Etienne-Dolet (villa)	D 5	Libération (place de la)	F 3	Rendez-vous (allée du)	D 5
Balzac (allée)	C 3	Eugène-Dubois (allée)	D 1	Lisbonne (allée de)	A 3 - A 2	Résistance (place de la)	D 4
Beaumarchais (allée)	B 5 - B 6	Eugène-Fischer (avenue)	C 5	Londres (allée de)	C 1	Robert-Estienne (allée)	D 3 - E 4
Béranger (allée)	C 3	Europe (Pont de l')	C 2	Louis-Auguste-Blanqui (allée)	B 6 - C 6	Robert-Schmitt (allée)	C 3
Berlin (allée de)	C 1	Fauvettes (allée des)	C 5	Louis-Calmanovic (allée)	C 2 - C 3	Robert-Schuman (carrefour)	B 1
Berthie-Albrecht (allée)	B 5 - C 4	Felix-Faure (allée)	C 3 - D 4	Louis-Carmonette (place)	B 3	Robespierre (allée)	B 5 - C 5
Boërs (allée des)	D 2	Fernande (allée)	C 4	Louis-XIV (allée)	A 1 - B 1	Robillard (allée)	D 4 - D 3
Bon-pêcheur (allée du)	C 2	Firmin-Gémier (villa)	E 3	Louise-Michel (avenue)	B 2	Robinet (allée)	C 5
Bougainville (allée de)	A 1 - B 1	Fleurs (passage des)	B 3	Luxembourg (allée de)	B 2 - B 1	Rocroi (allée de)	D 4
Bouvines (allée de)	D 4	Fleury (impasse)	C 2	Madrid (allée de)	A 2 - A 3	Roger-Salengro (place)	C 4
Brackley (carrefour)	D 5	Fontenoy (allée de)	D 3 E 3	Main-Ferme (allée de la)	C 4 - C 5	Rome (avenue de)	B 1 - C 1
Bragance (allée de)	F 3 - E 3	Fontenoy (impasse)	D 3	Main-Ferme (passage de la)	C 5	Rosny (allée de)	E 4-F 3
Bruxelles (allée de)	B 1 - C 1	Fontenoy (passage)	E 3	Maison-Blanche (allée de la)	B 4	Roy (boulevard)	F 3
Cabrolier (allée)	C 2	Forêt (pont de la)	A 3	Marcellin-Berthelot (allée)	C 3	Sainte-Anne (allée)	C 1
Camille-Desmoulins (allée)	C 1 - D 1	Fourche (carrefour de la)	B 3	Maréchal-de-Bourmont (allée du)	B 1	Sainte-Anne (impasse)	C 1
Canal (allée du)	B 2 - B 3	Franche-Comté (allée de la)	C 2	Marie (allée)	B 4 - C 4	Salvador-Allende (carrefour)	E 2 - F 2
Centre (allée du)	C 6	Francis-de-Pressencé (allée)	C 6	Marie-Louise (allée)	D 2	Sansonnets (impasse des)	C 3
Châlets (allée des)	C 4	François-Marais (allée)	D 3 - D 4	Marie-Thérèse (allée)	A 4 - A 3	Sautereau (allée)	B 4
Châlets (cité des)	C 5	Franklin (avenue)	C 6 - D 4	Marie-Thérèse (impasse)	A 4	Schacher (allée)	D 1
Champetières (allée de)	F 3	Frères-Lumière (allée des)	B 1 - B 2	Mariniers (impasse des)	C 2	Séverine (allée)	C 4
Chanzy (avenue de)	F 3 - F 2	Gabriel (allée)	C 2	Marronniers (villa des)	D 5	Soleil-Levant (impasse du)	B 3 - B 4
Charles-Cros (allée)	B 1	Garde-Chasse (allée du)	C 3	Martyrs (allée des)	F 3	Stephenson (allée)	B 1
Charles-de-Gaulle (place)	D 4	Gare (avenue de la)	E 3 - E 4	Maurice (passage)	E 4	Thiesset (allée)	D 1
Charlot (rue)	A 3	Général-Joubert (allée du)	C 3	Mésanges (allée des)	C 2	Trésor-Perdu (allée du)	D 4 - E 4
Chât qui pêche (allée du)	C 2	Général-Leclerc (avenue du)	B 3	Mésanges (impasse des)	C 2	Verrier (allée)	E 4
Château (allée du)	D 5	Georges (rue)	A 3	Michelet (allée)	E 3	Victor-Hugo (avenue)	E 3
Chemin latéral au canal	C 1	Georges-Pompidou (avenue)	B 2	Micheline (allée)	C 1 - D 1	Victor-Hugo (impasse)	E 3
Chênes (passage des)	C 5	Georgette-Bach (avenue)	B 2	Micheline (impasse)	D 1	Village (allée du)	C 6
Chevalier-de-la-Barre (allée du)	B 3 - D 3	Guinguettes (impasse des)	C 1	Micheline (passage)	D 1	Vincent (allée)	B 3
Chevreau-d'Or (impasse du)	E 3	Halage (chemin de)	A 3 - D 1	Monge (allée)	D 5 - D 6	Violettes (allée des)	D 5
Clément-Ader (allée)	B 2	Haute-Futaie (allée de la)	E 4	Monthyon (allée)	C 2 - D 2	Virginie (allée)	C 4
Clocher-d'Aulnay (chemin du)	D 2	Henri-Barbusse (allée)	D 4 - E 4	Monthyon (impasse)	D 2	Voltaire (allée)	D 4 - E 4
Colonel-Fabien (allée du)	B 3 - D 2	Henri (allée)	C 2	Montmartre (allée)	B 5 - B 6	Watt (allée)	B 1 - B 2
Convention (allée de la)	D 3	Hippolyte-Vincent (allée)	C 2	Nouvelle (allée)	F 2	Xavier-Privas (allée)	B 3
Copenhague (quai de)	C 1	Huguettes (allée)	D 4	Oissery-Forfry (place)	F 3		
Croix-Blanche (allée de la)	B 1	Jacquard (allée)	B 1 - B 2	Olivier (allée)	D 2 - D 3		
Dalmas (allée)	C 2	Jean-de-la-Fontaine (allée)	B 1	Parc (allée du)	D 5		
Danielle-Casanova (allée)	B 3 - C 4	Jean-Jaurès (avenue)	B 3 - D 5	Paris (Boulevard de)	A 2 - B 1		
Danielle-Casanova (impasse)	B 4	Jean-Macé (allée)	B 3 - C 3	Passeur (allée du)	C 1		
		Jean-Prégermain (allée)	C 5	Pasteur (Boulevard)	C 6 - E 3		

Légende

- Noms de voies publiques
- Noms de voies privées
- Noms de voies départementales
- Noms de voies communes de Paris
- Noms de voies nationales



Légende

Bâtiments et Lieux Publics

- Sens de Circulation
- Limite de Commune
- Espaces Verts
- Zone Industrielle de la Poudrette

Stationnement

- Secteur rouge (Courte durée)
- Secteur vert (Longue durée)
- Secteur orange
- Piste cyclable

Mairie des Pavillons-sous-Bois

- Contact : 01 48 02 75 75
- Courriel : mairie@lespavillonssousbois.fr
- Site internet : www.les-pavillons-sous-bois.fr

Numéros Bâtiments et Lieux publics

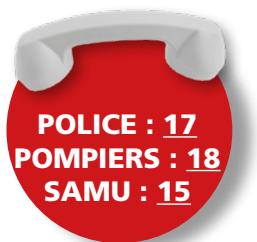
2 Assistante sociale	D3	25 Hôtel de Ville	D4	46 Déchèterie	B2
3 Centre Technique Municipal	C3	Espace des Arts (1 place Charles de Gaulle)		47 Maison des Services Publics Claude-ERIGNAC C1	C1
4 Bibliothèque Municipale	D4	Association Pavillonnaise de la Jeunesse et de la Culture		Police Municipale	
5 Cimetière (Ancien)	A1			C.C.A.S.	
6 Cimetière (Nouveau)	B1	28 L.E.P. Claude Nicolas-Ledoux	A2	48 Maison de l'Emploi 2 (Mission R.M.I.)	C4
7 Club Yvonne-de-Gaulle (3 ^e âge)	C3	27 Maison de l'Emploi	C4	49 Crèche Multi Accueil	F3
8 Centre Municipal de Santé	C3	28 Maison des Anciens Combattants	C5	Les Petits Voyageurs	
9 Ecole Julie-Victoire Daubié	B3	29 MAPAD	C3	(Entrée) Place OISSERY-FORFRY	
10 Conservatoire Hector-Berlioz	B4	« Résidence-les-Clairières »		50 Collège Anatole France	B2
11 Crèche Départementale	C3	30 Marché des Coquetiers	C6	51 Square Honoré-d'Estienne-d'Orves	B4
12 Crèche Municipale	B3	31 Pavillons de Garde (Classés)	B3	52 Ecole Robillard	D4
13 Collège Eric-Tabarly	B5	32 La Poste	C4	53 Foyer de Vie Virginie-A.L.P.E.I (9-11 allée Virginie)	C4
14 Ecole Jean-Macé	B3	33 R.A.T.P. (Centre Bus)	B1	Accueil Personnes Handicapées	
15 Dojo Michel Declève	C1	34 Marché de La Basoche	CD4	54 Centre d'accueil de Jour des personnes atteinte de la Maladie d'ALZHEIMER (Entrée 4 allée de BRAGANCE)	F3
16 Ecole Marguerite-Léopold	C3	35 Salle et Square Jean-Moulin	C3		
17 Écoles Monceau-Fontenoy	E3	36 Tennis de table	B3		
18 Écoles	C5	37 Multi-Accueil A. Petits Pas	B3		
Pierre-Brossolette		38 Soins à domicile	C3		
Eugène-Fischer		39 Square des Anciens Combattants d'Afrique-du-Nord	A1		
18 Eglise Notre-Dame-de-Lourdes	C3	40 Square du Souvenir-Français	C4		
20 Eglise Saint-Augustin	B6	41 Stade Léo-Lagrange	BO6		
21 Gare de Garçon	F3	42 Z.I. de la Poudrette	B2-C1		
22 Gare des Pavillons-Sous-Bois	E5	43 Jardin des Fusillés	F3		
23 Gymnase Jean-Macé	B3	44 École de l'Alliance	E3		
		45 Parc de stationnement	F3		
		« Chanzly-Victor Hugo »			



Appels d'urgence

Appels d'urgence

- Police Secours 17
- Pompiers 18
- SAMU 15
- Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : 114



Solidarité

- 115 : urgence sociale (SAMU social);
- 119 : urgence sociale (enfance maltraitée);
- 116 : urgence sociale (enfants disparus).

Santé

[Médecins Plateforme de régulation du 93]

SUR : 15

[Centre d'Accueil et de Crise – Urgence psychiatrique]

01 55 89 91 51 (jusqu'à 21 h)

13-15 rue Lucien-Chapelain – 93140 Bondy

[Chirurgien dentiste]

Tél. : 01 43 01 00 26

[Centre anti-poisons Paris]

01 40 05 48 48

(renseignements par téléphone)

[Pharmacies de garde]

Après 19h contactez le commissariat :

Bondy : 01 48 50 30 00

Livry-Gargan : 01 41 70 18 30

[Hôpitaux Le Raincy/Montfermeil]

10 rue du Général-Leclerc

93370 Montfermeil

Tél. : 01 41 70 80 00

[Hôpital Jean-Verdier]

Avenue du 14 juillet

93140 Bondy

Tél. : 01 48 02 66 66

[Hôpital Avicennes]

125 route de Stalingrad

93009 Bobigny

Tél. : 01 48 95 55 55

[Hôpital Privé de l'Est Parisien]

11 boulevard de la République

93600 Aulnay-sous-Bois

Le service des Urgences est ouvert

24H/24 – 7J/7 et joignable

au Tél. : 01 48 19 33 34

[Hôpital Robert Ballanger]

Boulevard Robert Ballanger

93602 Aulnay-sous-Bois

Tél. : 01 49 36 71 23

[Ambulances de l'eau vive]

25 avenue JF Kennedy

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 48 15 15

Service / sécurité

[Police Municipale]

1 allée de Berlin

93320 Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 02 75 37

[Permanence technique de la Ville]

Tél. : 01 48 48 20 94

[Allô Service Public]

Tél. : 39 39

[Fuite urgente Eau]

Tél. : 09 69 369 91 8

[ERDF]

Groupe Exploitation Électricité

Tél. : 09 72 67 50 93

[GRDF]

Urgences gaz

Tél. : 0 800 47 33 33

GIADA & LEGER

Cuisine - Rangement - Verrière



65, boulevard Pasteur 93320 Les-Pavillons-sous-Bois

Tél : 01 88 49 59 77

Mail: snaidero93320@gmail.com - Site internet : www.giada-snaidero.fr



laforêt

Estimation offerte sous 24h.

Téléphone: 01.41.64.98.72

118, avenue Jean Jaurès
Les Pavillons-sous-Bois.



cora

LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

CRÉATEUR DE BONNES AFFAIRES

ACCÈS CONTACT

Zone de la Poudrette
Allée du Luxembourg/Avenue Georges Pompidou
93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

Tél. : 01.41.35.60.85 / mail : pb@cora.fr
<http://www.cora.fr/lespavillonsousbois>



HORAIRES

Du lundi au samedi : 8h30-21h00
Dimanche matin : 9h-12h45

L'hypermarché à taille humaine

COMPTEZ SUR NOUS 



coradrive.fr

Toutes vos envies en 1 clic !
www.coradrive.fr/pavillonsousbois



Commandez sur le site et choisissez l'heure et le jour de livraison

OUVERT LE DIMANCHE



2020

bonnes raisons de s'adresser à nous★

20 ans de présence et satisfaction clients



VENTES • ACHATS • SUCCESSIONS • ESTIMATIONS GRATUITES

IMMO 5

www.agencesimmo5.com 01 48 02 00 21

AGENCE AGRÉÉE



PREMIER SYNDICAT FRANÇAIS DE L'IMMOBILIER DEPUIS 1960

SeLogger

LOGIC-IMMO.COM



MeilleursAgents



25, avenue Victor Hugo
93320 Les Pavillons sous Bois

- ★ Estimations gratuites
- ★ Ventes
- ★ Achats
- ★ Successions
- ★ Professionnalisme
- ★ Expérience
- ★ Réactivité
- ★ Efficacité
- ★ Passion
- ★ A l'écoute
- ★ Rigueur
- ★ Bonnes affaires
- ★ Présence médias
- ★ Sympathie
- ★ Confiance
- ★ Connaissance
- ★ Proximité
- ★ Discrétion
- ★ Sérénité
- ★ Suivi dossiers

A VENDRE
A LOUER.fr

Opinion
★★★★★system
N°1 FRANÇAIS DES AVIS CLIENTS
CONTRÔLÉS POUR ENTREPRISES